

REGION DE KIDAL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple– Un But– Une Foi

CABINET DU GOUVERNEUR

Groupe Multi – sectoriel d’Elaboration
Du PRAIPP - Kidal

***PROGRAMME REGIONAL D’ACTIONS ET
D’INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES EN
MATIERE DE POPULATION (PRAIPP)
2010 -2014 DE KIDAL :***

Kidal, le 2010

SOMMAIRE

PRAIPP (2010 – 2014) de la Région de Kidal

ACRONYMES	4-5
PREFACE	6
AVANT-PROPOS	7
 CONTEXTE	
1.1. Aperçu général	8-9
1.2. Situation démo-économique	9-10
1.2.1 Economie	
 OBJECTIFS DU PROGRAMME PRIORITAIRE D'INVESTISSEMENT EN MATIERE DE POPULATION	28
3.1. Rappel des objectifs intermédiaires par objectif général de la politique Nationale de Population	29
3.2. Objectifs généraux du PPIP 2004-2008	31
SOUS-PROGRAMME DU PROGRAMME PRIORITAIRE D'INVESTISSEMENT EN MATIERE DE POPULATION	33
4.1. Sous-programme 1 : Education	34
4.2. Sous-programme 2 : Santé de la reproduction	37
4.3. Sous-programme 3 : Genre-population et développement	39
4.4. Sous-programme 4 : Gestion de la mise en œuvre de la politique Nationale De Population	41
4.5. Sous-programme 5 : Migration Aménagement du territoire	44
4.6. Sous-programme 6 : Population et environnement	46
4.7. Sous-programme 7 : Plaidoyer et mobilisation sociale en matière de population et Développement	49
INDICATIONS LA COORDINATION, LE SUIVI ET L'EVALUATION DU PPIP 2004-2008	51
5.1. Les structures de coordination, de suivi et d'évaluation	51
5.2. Les niveaux de coordination, de suivi et d'évaluation	51
5.3. Les éléments pour la coordination, le suivi et l'évaluation	51
 COUT DU PROGRAMME PRIORITAIRE D'INVESTISSEMENTS EN MATIERE DE POPULATION	52
 ANNEXE 1 : Plans d'opération du PRPIP	61
ANNEXE 1 : Personnel	

SIGLES ET ACRONYMES

PRAIPP (2010 – 2014) de la Région de Kidal

ACF	: Action Contre la Faim
ACORD	:
AEDS	: Aide à l'Enfance du Désert et du Sahel
AES	: Adduction d'Eau Sommaire
AIP	: Actions Investissements Prioritaires
AME	: Association des Mères d'Elèves
APDF	: Association Pour la Défense du Droit de la Femme
APEF	:
APE	: Association des Parents d'Elève
ASDAF	:
AZHAR	:
CAFO	: Coordination des Associations et Organisations Féminines
CAR-NORD	: Consolidation des Acquis de la Réinsertion au Nord - Mali
CCC	: Centre de Conseils Communaux
CED	: Centre d'Education pour le Développement
CGS	: Comité de Gestion Scolaire
COFESFA	:
CSE	: Centre de Surveillance Epidémiologique
DAP	: Descriptif d'Appui au PRODEC
DDRK	: Développement Durable de la Région de Kidal
DNSI	: Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
DRPFEF	: Direction Régionale de la promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
DRPS	: Direction Régionale du Plan et de la Statistique
DRPSIAP	: Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
DRS	: Direction Régionale de la Santé
EFFAD	: Eduquer Former les Femmes pour Appui au Développement
EMP	: Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté
EMUAO	: Enquête sur les Migrations et l'Urbanisation en Afrique de l'Ouest
EVF	: Education Vie Familiale
FAC	:
GIE	: Groupement d'Intérêt Economique
HCR	: Haut Commissariat des Réfugiés
IEC/CCC	: Information, Education, Communication
ISF	: Indice Synthétique de Fécondité
ME	: Ministère de l'Education
MPAT	: Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PADDECK	: Programme d'Appui au Développement Décentralisé de Kidal
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PASED	: Programme d'Appui au Système Educatif Décentralisé

PDDSS	: Plan Décennal de Développement Sanitaire et Social
PISE	: Programme d'Investissement du Secteur de l'Education
PNP	: Politique Nationale de Population
PPIP	: Programme Prioritaire d'Investissement en matière de Population
PRPIP – KI	: Programme Régional Prioritaire d'Investissement en matière de Population de Kidal
PRODEC	: Programme Décennal de Développement de l'Education
PRODESS	: Programme de Développement Sanitaire et Social
PSA	: Programme Stratégique d'Assainissement
RGA	: Recensement Général de l'Agricole
SDAU	: Schéma de Développement et d'Aménagement et d'Urbanisme
SFD	: Système Financier Décentralisé
TV/FM	: Télévision/Modulation de Fréquence

PREFACE

Les problèmes de population constituent une équation difficile à résoudre. Ils sont au cœur des préoccupations des plus hautes autorités du pays en témoigne l'adoption de la Politique Nationale de Population en mai 1991 puis révisée en 2002.

La mise en œuvre de cette politique a été concrétisée par l'élaboration de Programmes d'Actions et d'Investissements Prioritaires quinquennaux. Pour prendre en compte les préoccupations régionales des Programmes Régionaux d'Actions et d'Investissements Prioritaires ont été également élaborées.

L'évaluation de ces programmes ont permis de noter des acquis, cependant des efforts restent à faire en vue d'une meilleure maîtrise des phénomènes de population.

Le Programme Régional d'Actions et d'Investissement Prioritaires, qui est une suite logique du précédent programme, se veut une réponse aux nombreux défis à relever en matière de prise en compte de la dimension population dans le développement de la région.

J'adresse mes remerciements et ceux de la région :

- Au Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Au Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) ;
- A tous les membres du groupe multisectoriel chargé de l'élaboration du PRAIPP ;

En fin je formule le vœu que ce programme fruit d'une forte collaboration entre l'ensemble des acteurs puisse répondre aux différentes préoccupations en matière de population et développement.

Le Gouverneur de la Région de Kidal

Yaya A.I. DOLO
Administrateur Civil

AVANT PROPOS

La mise en œuvre de la PNP, qui a été actualisée de manière participative et décentralisée, a nécessité l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme régional de population de Kidal qui mettra en exergue les spécificités de la région.

Certes le deuxième programme de population de 2004-2008 dont certains aspects notamment à travers la santé, l'éducation et la promotion de la femme ont largement touché la région a passé inaperçu dans la région à cause du non fonctionnement des structures de coordinations et de suivi évaluation créées à cet effet.

Toutes fois à cause de nombreuses particularités de la région à savoir taux d'analphabétisme très élevé, mobilité et dispersion des populations sur des grandes étendues et les nombreuses pesanteurs socio- culturelles et religieux font qu'aujourd'hui les problèmes de population de la région sont parmi les plus préoccupants du pays. C'est pour répondre à ces nombreuses préoccupations que le premier Programme Régional Prioritaire d'Investissement en matière de Population (2004 – 2008) a été élaboré, mis en œuvre et évalué, avec l'appui de la DNP et des partenaires techniques et financiers tant au niveau régional que national et international.

Malgré les avancées constatées au niveau de certains paramètres, ce deuxième programme, tiendra compte des leçons tirées de la mise en œuvre du premier programme à savoir la nécessité de:

- Rétablir de manière globale et définitive la paix et la sécurité sur l'ensemble du territoire national et en particulier dans la région de Kidal ;
- Améliorer la participation des populations et collectivités au niveau du financement des plans / programmes des collectivités en général et ceux de population ou à composante population.
- Considérer la migration internationale : la région de Kidal est devenue un point de passage ou de séjour obligé de beaucoup d'africains en partance pour l'Europe ou refoulés à partir de l'Algérie ou de la Libye ;
- Considérer l'exode rural : Kidal est devenue un point d'attrait pour la main d'œuvre masculine et des jeunes filles du plateau dogon.

Le Comité de Rédaction

I - CONTEXTE :

1.1 Aperçu Général :

La région de Kidal est une vaste zone désertique de **260 000 km²** soit 21,27 % du territoire national. Elle est située au Nord-Est du Mali, entre le 18^e et le 21^e de latitude Nord, le 4^e3 de longitude Est et le 1^e9 de longitude Ouest.

Elle est limitée :

- ***Au nord par l'Algérie ;***
- ***A l'Est par le Niger ;***
- ***Au Sud par la région de Gao ;***
- ***Et à l'Ouest par la région de Tombouctou.***

La région de Kidal compte 4 cercles (Kidal, Abeïbara, Tessalit et Tin-Essako), 11 Communes dont 1 commune urbaine et 10 communes rurales et 262 villages et fractions au 30 Septembre 2002.

Elle comptait 67 638 habitants en Avril 2009 contre 42 479 en Avril 1998, soit un taux de croissance annuel moyen de 4,3%, un des plus élevés du pays. La population de la région est essentiellement composée de Kel Tamasheqs et des Arabes, mais également des sonrhais et des Bambaras.

Cette population qui est rurale et nomade à plus de 90 %, pratique l'élevage comme activité principale.

La région est entièrement située dans la zone agro – climatique désertique. Deux zones homogènes de développement se partagent la région : la zone de l'Iforas – Telimsi – Tamesna qui est une vaste zone pastorale et la zone désertique sans valeur agricole mais à haute valeur minière et stratégique. La première est formée de trois unités géomorphologiques distinctes :

- les terrains sédimentaires du Tamesna à l'Est ;
- le socle granitique et métamorphique au centre de l'Adrar des Iforas ;
- les terrains sédimentaires de couverture et du fossé du telimsi à l'Ouest.

Ainsi, le massif central de l'Adrar des Iforas, à cause de nombreux oueds et bassins versants rendant la nappe phréatique plus accessible, regroupe la presque totalité des agglomérations et la totalité des zones de maraîchage. Quant au Telimsi et au Tamesna où se déversent les nombreuses coulées d'oueds favorisant l'existence de pâturages, sont exploitées par les éleveurs nomades.

En dehors des oueds et bassins versants des montagnes, le couvert végétal composé surtout d'acacia, de balanites, du panicum, du tergidum, de l'aristida s/p et autres

Graminées, etc....est très maigre. Quant à la faune, bien que menacée par la sécheresse et le braconnage, est abondante et diversifiée.

L'économie de la région repose essentiellement sur l'élevage extensif des Ovins, Caprins et Camelin, puis sur le commerce et le jardinage. Quant et à la culture la phoéniculture, elle est à la phase expérimentale au ralenti.

En ce qui concerne les potentialités agro-pastorales, sur les **26 000 000 d'hectares** que couvre la région, les superficies adaptées à l'élevage (pâturage, parcours, terres salées, etc...), à l'agriculture (maraîchage, phoéniculture, sorgho), et celles inaptes à toute activité agricole sont encore mal connues.

D'une manière générale, les sécheresses endémiques des années 1973-1974 et 1984-1985 et les rebellions des années 1963-1964 et 1990-1994, les évènements du 23 mai 2006 ont provoqué différents mouvements de la population de la région vers l'intérieur du pays et vers les pays voisins.

Ces exodes massifs jûlés à l'aridité due à la faiblesse et à la rareté des pluies ainsi qu'à l'accès difficile des eaux souterraines, aux vastes étendues désertiques et à l'enclavement expliquent la faiblesse de la densité dans la région, les problèmes de développement qu'elle connaît en général et particulièrement dans le domaine de la population.

1.2 La Situation Démo- Economique :

La situation démo- économique de la Région de Kidal est marquée par un certain nombre de contraintes tant naturelles que socio- culturelles :

1-2-1 Economie :

L'économie régionale a été fortement perturbée par les troubles dues aux différentes sécheresses et aux rébellions événement sus-citées qui ont provoqué différents mouvements de la population de la région vers les pays voisins (Algérie, Libye, Mauritanie etc...) et même d'autres régions du pays.

En plus de ces exodes massifs, l'aridité et les vastes étendues désertiques expliquent en partie la faiblesse de la densité de la région et son retard de développement.

Les activités économiques embrassent les secteurs suivants :

- l'élevage est la principale activité et source de revenus des populations de la région. Elle fait vivre plus de 90% de la population régionale. Traditionnel de type extensif, l'élevage est tributaire des pâturages naturels et des points d'eau. Le mode d'élevage reconnu est le nomadisme, c'est-à-dire caractérisé par des perpétuels déplacements à la recherche de l'eau et des pâturages ;
- Le commerce à travers l'exportation du bétail sur pied pas toujours organisé vers l'Algérie et l'importation des produits de première nécessité tous de l'Algérie et du sud malien ;
- l'artisanat, activité traditionnelle est pratiqué par les femmes aussi bien que les hommes (forgeron) en vue de satisfaire aux besoins de la communauté en objets et outils utilitaires ;
- le maraîchage pratiqué dans les oueds de l'Adrar, la culture du sorgho au ralenti et la phoeniciculture sont des activités non négligeables dans la région,
- le transport à petite échelle et le tourisme sont à prendre en considération dans l'économie régionale.

La platière de Tessalit qui était l'unique industrie de la région est aujourd'hui fermée suite à la rébellion de 1990/1995.

La région recèle des potentialités minières non exploitées : Cuivre, Etain, Fer, Uranium, Or, Cobalt etc...

1-2-2 Démographie :

Selon EDSM- IV 2006, la situation démographique dans la région de Kidal, se caractérise par une fécondité (4,7) qui reste inférieure à celle nationale (6,6).

La mortalité infantile et juvénile selon EDSM- III 2001 reste très élevée, respectivement 141,8‰ et 170,8‰ contre respectivement 126,2 et 128,3 au niveau national.

Selon le RGPH de 1998, la population âgée de moins 15 ans représente 47,65% et celle de 60 ans et plus 5,74% soit un fort taux de dépendance de 53,39%.

Pour ce qui est de la migration internationale de la région de Kidal il faut noter deux (2) aspects :

- le départ important des jeunes et même des femmes vers les pays magrébins et selon l'Enquête sur les migrations et l'Urbanisation en Afrique de l'Ouest (EMUAO) réalisée 1992 – 1993, le taux d'émigration de la population de 15 ans et plus pour les régions de Gao et Kidal est de 3,25%. Il est le plus élevé du Mali après ceux de Bamako et de

Tombouctou. Il est dû aux conséquences des sécheresses et troubles citées plus haut.

- Une forte immigration des populations des autres régions du pays pour la recherche de l'emploi ou les besoins de services et celle des pays voisins en transit, soit pour aller vers l'Europe, soit refoulés de la Libye ou de l'Algérie avant de regagner leurs pays d'origine.

Depuis 1995, avec les accords de paix ayant abouti aux retours organisés et volontaires des réfugiés et déplacés, la reprise des activités socio – économique, le retour de l'administration et la mise en œuvre d'un certain nombre de programmes d'urgence et de développement axés sur la réhabilitation, la normalisation, la réinsertion socio – économique et leur consolidation, la tendance relative au taux d'émigration suscitée est fortement renversée.

C'est ce qui explique en partie, le taux de croissance de 4,3% par rapport à celui national de 3,6% selon le RGPH 2009.

Le retour des jeunes autochtones et le séjour temporaires ou définitifs des autres communautés tant nationales qu'étrangères se traduisent par les phénomènes suivants :

- Une forte demande sociale surtout en matière d'emploi d'abord, d'école, de santé etc....
- Une importation de cultures étrangère qui contribuent à la dégradation des mœurs et coutumes ;
- L'introduction de maladies d'origine externe à la région (MST – SIDA) ;
- L'accentuation du phénomène de la délinquance et du banditisme.

1.2.3. Santé de la reproduction :

La situation sanitaire de la région a été fortement détériorée par les différentes rébellions des années 1990 et 2006.

Depuis 1996 des efforts sont déployés pour assurer l'envol du développement sanitaire de la région. Certains partenaires techniques et financiers tels que la Croix Rouge Malienne, l'Aide Médicale Internationale, l'UNICEF et Transsahara ont contribué à cet envol.

Les premiers Plans de Développement Socio- sanitaire de Cercle ont été élaborés en 2000 ; ils couvraient tous la période 2001-2005. Un second PDSC a été élaboré en 2006 pour une période de 5 ans.

Pour les structures sanitaires, la région compte en 2008 :

- 4 CSRef dont 2 non fonctionnels;
- 10 CSCom ;
- 2 infirmeries de garnison ;
- 1 cabinet médical privé ;
- 7 autres centres de santé de 1^{er} niveau.

Quant au personnel, il comprend 165 agents dont 66% sont qualifiés et 34% non qualifiés et composé de d'aides soignants, de matrones et de gérants. Il faut noter aussi que près de 80% du personnel sont concentrés dans les cercles de Tessalit et Kidal. Abeïbra et Tin Essako ne disposent pas de sages femmes. Il faut noter l'arrivée de deux infirmières obstétriciennes et une sage femme dans la région en 2008.

Ainsi, l'évaluation de la mise en œuvre du PRPIP 2004-2008 dans la région dans le domaine de la santé de la reproduction, a permis déceler de nombreux problèmes qui ont empêché l'atteinte des objectifs fixés qui sont :

- la recrudescence de l'insécurité avec l'arrêt ou le ralentissement des activités des équipes mobiles polyvalentes ;
- l'insuffisance du personnel qualifié surtout féminin (sage femme et infirmière obstétricienne);
- l'instabilité du personnel qualifié;
- la faible mobilisation de la quote part des collectivités pour la caisse de solidarité dans le cadre de la mise en œuvre du système de référence évacuation.

L'élaboration du sous programme : santé de la reproduction du PRPIP 2010-2014 doit prendre en compte davantage les orientations déjà contenues dans

les plans / programmes exécutés ou en cours d'exécution à savoir la maîtrise de la fécondité, la réduction de la mortalité maternelle et infantile.

Les indicateurs des services de la santé de la reproduction* au niveau de la région sont très faibles, le taux de consultation prénatale reste faible 48%. Le taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié a diminué en 2008 à 39% contre 41% en 2007.

Les services de planification familiale sont mal utilisés. La prévalence contraceptive des méthodes modernes reste très faible 1,7%. Ce faible taux s'explique en partie par l'insuffisance de données sur la contraception, les pesanteurs socioculturels et à un taux élevé de besoins non satisfaits.

Quant aux maladies sexuellement transmissibles et l'infection au VIH/SIDA, beaucoup d'efforts sont faits à travers la détection et la prise en charge des PVVIH/SIDA. Cependant, une attention particulière doit être mise sur l'arrivée des migrants en partance pour l'Europe ou en cas de leur refoulement ainsi que l'exode rurale à travers la main d'œuvre en provenance d'autres régions du pays notamment les jeunes filles du plateau dogon.

1.2.4. Education et Alphabétisation :

L'évaluation de la mise en œuvre du PRPIP 2004 – 2008, a enregistré une évolution substantielle de certains indicateurs scolaires régionaux. Il s'agit notamment, durant la même période :

- du nombre d'école (1^{er} et second cycle) qui est passé de 31 à 45 ;
- du nombre d'enseignants de 150 à 222 ;
- du nombre d'élèves par sexe ;
- du Taux Brut global de la Scolarisation de 33,28% à 50,09% ;
- de la proportion des filles de 38,15% à 46,49%.

Toutefois, les problèmes récurrents relatifs à la mauvaise fréquentation, à la faible prise en compte des préoccupations scolaires dans les plans / programmes de développement des collectivités et surtout la forte disparité des indicateurs scolaires entre les collectivités de la région persistent.

De même de problèmes relativement émergents accentuent l'entrave au développement de l'école dans la région. Il s'agit notamment de :

- La non ouverture ou le retard d'ouverture et ou la fermeture anticipée de certaines écoles pour cause de l'insécurité résiduelle persistante ou de problèmes d'eau ;
- L'appauvrissement de certains parents d'élèves suite aux pertes importantes du cheptel enregistrées suite à la mauvaise campagne pluviométrique 2009 – 2010 ;

- L'arrêt ou le ralentissement de certains programmes de promotion de la scolarisation des filles (bourses des filles, appui PAM pour les mères des filles scolarisées, ct.) ;
- La forte incidence de l'accroissement de la population régionale sur le TBS. En attendant les résultats d'analyse qui vont déterminer les tranches d'âge, la population régionale est passée de 42 386 hts e 1998 à 67 386 hts en Avril 2009 soit un taux d'accroissement de 4,3%

La volonté politique du Gouvernement du Mali de faire de l'éducation une des priorités de son développement se traduit par la part importante du budget qui est allouée à ce secteur. La part des dépenses de l'éducation dans le budget national est passée de 30,6% en 2004 à 33% en 2008.

Le Taux Brut de scolarisation est passé de 33,28% à 50,09% au premier cycle durant la période de 2004 à 2008 ¹. Cependant, il reste plus bas :

Au premier cycle, il était de 48,11% pour les filles contre 50,03% pour les garçons en 2007 - 2008.

Les problèmes que connaît l'éducation formelle à Kidal peuvent s'amplifier à cause de la persistance de la mobilité et de la réticence des parents à scolariser les enfants notamment les filles.

Par ailleurs, dans le domaine de l'éducation non formelle, la situation dans la région n'est pas reluisante. La proportion des analphabètes est élevée. Seulement près de 3% de la population de la région savaient lire un message dans une langue quelconque en 2003.³

A ce sujet, les problèmes peuvent s'aggraver à cause de l'absence des stratégies visant à favoriser la création et la pérennisation d'un environnement lettré : formation des néo-alphabètes en vue d'exercer les métiers suivants : aide-soignant, vétérinaire, accoucheuse, secrétaire, employée de mairie, etc....

1.2.5. Sécurité alimentaire:

L'année 2009 a été marquée par une mauvaise pluviométrie, qui a eu pour conséquence :

- un déficit fourrager dans toute la région ;
- Une crise d'eau par tarissement des puits, ayant provoqué des surcharges des points d'eau de replis notamment dans la ville de Kidal ;
- Un fort mouvement des populations à l'intérieur de la région comme à l'extérieure de la région à la recherche des pâturages et de l'eau ;
- Une mortalité importante du cheptel.

Pour juguler ces problèmes l'état et ses partenaires ont mis en place des mesures d'atténuation (distributions gratuites et ventes subventionnées de céréales et d'aliments bétail, appuis au transport et distribution d'eau,..) durant toute la campagne 2009 - 2010.

La transversalité de la sécurité alimentaire en termes de revenus, d'emplois et de santé nutrition doit interpeller les décideurs locaux et nationaux sur la nécessité de :

- Un programme de reconstitution du cheptel à court terme ;
- La relance des activités de la santé animale ;
- La mise en œuvre de programmes d'hydraulique consistants tant en milieu urbain que rural (voire l'hydraulique) ;
- Un programme de transformation, de conservation et de commercialisation des produits et sous produits de l'élevage ;
- Un programme de déstockage du cheptel à moyen et à long terme.

1.2.6. Statut et situation de la femme :

La femme a un poids discret mais réel dans les décisions que prennent les hommes Kel Tamasheq. Certains rôles principaux la reviennent :

- Garder, préserver et transmettre les traditions ;
- Eduquer les enfants et leur enseigner l'écriture Tifinar dont elle est détentrice ;
- Contribuer à la gestion du bien familial et les revenus du ménage ;
- Choisir le site et l'implantation de la tente.

La représentation des femmes dans les instances de décision Politique a connu une avancée légère entre les élections de 2004 et 2009 et se présente comme suit :

- 0 femme sur 04 députés ;
- 1 femme sur 8 Conseillers nationaux ;
- 0 femme sur trois présidents des chambres consulaires ;
- 0 sur 13 responsables de partis politiques ;
- 0 femme sur 11 Maires ;
- 1 femme sur 04 Présidents de conseil de cercle contre 0 ;
- 06 femmes sur 133 élus communaux contre 02.

Quant à l'ensemble des postes administratifs et techniques seuls une femme occupe un poste de responsabilité (1 Directrice d'école à Tessalit).

Les femmes sont épargnées de certaines pratiques néfastes telles l'excision, le lévirat, et autres violences. Cependant, les divorces sont très fréquents et des cas de veuvage importants.

Les mariages précoces sont importants.

Le problème de représentativité des femmes peut persister à cause du manque de stratégies de leur promotion aux postes administratifs, politiques et électifs (Gouverneur, maire, députés etc....) et surtout à cause de leur analphabétisme.

1-2-7 L'Emploi :

Dans la région le problème de chômage et de sous-emploi, surtout des jeunes qui sont perceptibles dans les centres urbains (Kidal et Tessalit), est crucial dans le milieu rural. Il s'agit de jeunes non scolarisés, déperdus scolaires et sans qualification professionnelle. Selon l'**EMEP 2001** qui n'a couvert que les deux villes sus- citées, le taux de chômage de la région est de 4,8% (contre 4,9% pour le niveau national) dont 89,1% à cause du manque total de travail contre 58,7% pour le niveau national. Si les programmes de réinsertion socio- économique de l'après rébellion ont constitué un palliatif, beaucoup de ces projets issus de tels programmes sont aujourd'hui fragiles et ont besoin de consolidation.

1-2-8 Environnement :

Les principales ressources naturelles (eau, flore, faune,...) de la région sont constamment menacées de dégradation. Les disponibilités en eau souterraine et de surface non encore évaluées avec précision, semblent importantes malgré la baisse de la nappe phréatique constatée. Le taux de couverture en eau potable est de 35 % pour la ville de Kidal. Il est souhaitable d'envisager la réalisation de barrages mixte (filtrant/souterrain) sur tous les oueds importants pour permettre la recharge de la nappe phréatique afin de pérenniser les puits existant et des adductions d'eau sommaires pour l'alimentation en eau potable des populations.

De même suite aux dépôts des stocks de pesticides de l'OCLALAV dans le cadre de la lutte acridienne sur les sites de Kidal, Tin Essako, Adiel hoc et Anefif, des risques de pollution de la nappe phréatique sont également à craindre pendant la saison des pluies par infiltration des eaux de ruissellement. Ces stocks ont fini par constituer une menace sérieuse pour la santé des populations, le cheptel et l'environnement. De même l'urbanisation, la gestion des ordures ménagères et des eaux usées constituent également un problème dans les villes naissantes (Kidal, Tessalit...). La gestion des déchets plastiques constitue un problème majeur à résoudre non seulement pour minimiser son impact sur l'élevage mais aussi sur l'environnement. La valorisation de ces déchets est à envisager.

1-2-9 La Maîtrise de la Croissance Economique :

Avec 260 000 km² de superficie et une population estimée en 2009 de près de 67 638 habitants, la densité de la région de Kidal est de moins de 1 habitant au km² (0,26 hbt/ km²). De ce qui précède les indicateurs sociaux (santé, éducation etc...) sont parmi les plus bas du Mali. Quant à ceux démographique (fécondité, taux d'accroissement) sont parmi les plus élevés. Toute fois, au regard des observations d'ordre général lors de l'atelier régional de consensus de Kidal sur le projet de politique nationale de population (deuxième version) au regard de la faiblesse de la densité, deux recommandations doivent être rappelées.

- retenir « l'espacement des naissances » comme stratégie de la "santé de la mère et de l'enfant" et non comme la "réduction de l'indice synthétique de fécondité" ;
- promouvoir l'aménagement du territoire pour améliorer l'occupation et la répartition de la population surtout en milieu désertique.

Ce rappel dans sa deuxième composante prend largement en compte les préoccupations du gouvernement en ce qui concerne une meilleure adéquation entre croissance démographique et croissance économique.

II - ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU PRPIP 2004 - 2008

Le PRPIP (2004 – 2008) de Kidal dont l'élaboration a démarré courant 2004, a été validé par un atelier régional en fin Décembre 2005. Sa mise en œuvre est intervenu dans un contexte caractérisé par :

- une insécurité résiduelle qui a connu son apogée lors des événements du 23 Mai 2006 dont la suite continue de marquer la région dans tous ses aspects de développement socio économiques ;
- l'irrégularité des rapports fournis par les différents partenaires intervenant dans les projets / programmes de population ou à composantes population ;
- la forte mobilité (mutation) et le manque d'engouement souvent des membres du groupe multi sectoriel ayant participé aux différentes phases d'élaboration du PRPIP et qui doivent être tacitement les points focaux du suivi / évaluation de sa mise en œuvre ;
- l'absence totale de mission de supervision nationale depuis la validation du PRPIP. Toute chose qui aurait assuré davantage une caution morale aux différentes activités de suivi auprès des partenaires ;
- l'organisation du Forum pour le Développement des Régions Nord du Mali à Kidal les 23 et 24 Mars 2007 à Kidal. Ce cadre de concertation à largement pris en compte l'ensemble des préoccupations de développement des 3 régions du Nord dont celles de population ;
- l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire et du Plan Stratégique de Développement Régional.

2.1 - Sous Programme 1 : Education :

2.1.1 – Rappel des objectifs du PRPIP (2004 – 2008) :

Objectif 1.1 du PRPIP KIDAL : augmenter le taux brut de scolarisation de 35,50% en 2003/2004 à 50% en 2008 pour le premier cycle de l'enseignement fondamental et le taux des filles de 10,15% en 2003 à 25% en 2008.

Objectif 1.2 du PRPIP de Kidal : augmenter le taux de réussite de l'alphabétisation fonctionnelle des femmes de 3 % en 2001 à 15 % en 2008.

2.1.2 – Résultats atteints par objectif :

Objectifs PRPIP (2004 – 2008)	Niveau atteint en % en 2004	Niveau atteint en % en 2005	Niveau atteint en % en 2006	Niveau atteint en % en 2007	Niveau atteint en % en 2008
- augmenter le TBS de 35,50% à 50% en 2008 pour le 1 ^{er} cycle en général	33,28	40,34	45,49	46,9	50,09
- augmenter le TBS des filles de 10,15% en 2004 à 25% en 2008	10,15	14,12	16,83	17,7	14,70
- augmenter le taux de réussite de l’alphabétisation fonctionnelle des femmes de 3% en 2001 à 15% en 2008	3	PM	PM	PM	2,15

Sources : Rapports AE – Kidal ; données de la population du RGPH 1998.

Il faut noter entre autres, l’ouverture d’une école privée de la santé depuis 2005 formant des aides soignants et matrones, l’ouverture de l’IFM d’Aguel Hoc à la rentrée scolaire 2007 – 2008 pouvant palier très prochainement à l’insuffisance d’enseignants tant en quantité qu’en qualité, l’organisation des concertations régionales sur l’éducation en Septembre 2008, cadre ayant pris en compte la problématique du développement de l’éducation dans la région.*

Des acquis sont également à noter dans les domaines suivants :

- dotation en dortoirs de certaines écoles du milieu nomade (Aguelhoc, Anefis, Telabbit,...) avec l’appui du DDRK, du PADDEcK et de l’ANICT ;
- Poursuite de l’organisation des cours de remédiation pour les filles de certaines écoles du 1^{er} et 2^{ème} cycle avec l’appui de World Education à travers les fonds USAID ;
- information et sensibilisation des leaders religieux et communautaires et des élus sur la scolarisation en général et celle des filles et l’alphabétisation des femmes à travers les missions de l’Académie d’Enseignement de Kidal et les Directions d’Animation Pédagogiques ;
- dotation des filles en fournitures scolaires (appui DDRK, USAID et PADDEcK) ;
- Acquisition du financement de la construction d’un centre de formation sur budget d’état;

- fonctionnement des cantines scolaires des écoles en milieux nomades avec du PAM, l'AEDS, du PADDECK ;
- organisation chaque année du séminaire/bilan/programmation sur l'éducation non formelle ;
- connaissance des acquis, contraintes et atouts relatifs à l'éducation non formelle (Alphabétisation, CED, etc.)

2.1.3 – Difficultés rencontrées par rapports aux résultats attendus :

Malgré tous les efforts consentis par l'Etat et ses partenaires au développement, plusieurs contraintes au développement de l'éducation dans la Région de Kidal demeurent et persistent dans les différents niveaux et domaines de l'éducation notamment au niveau de la scolarisation en général et celle des filles en particulier pour la poursuite des études au second cycle et celle de l'alphabétisation des femmes :

- La faible participation des communautés dans la gestion et la prise en charge de l'école en mode décentralisé et nomade;
- La faiblesse de recrutement au niveau des écoles à premier cycle surtout en milieu rural nomade;
- les effets négatifs des pesanteurs socioculturelles défavorisant la scolarisation des filles et l'alphabétisation des femmes (mariage précoce des filles, environnement socioculturel non acquis à la scolarisation, à la fréquentation scolaire normale et aux études longues, réticence par endroit à libérer les femmes pour les sessions d'alphabétisation et à accepter leur encadrement par un homme.... ;....) ;
- L'absence d'internat et l'insuffisance de l'approvisionnement des cantines scolaires
- L'insuffisance des structures d'encadrement et du personnel à leur niveau dans la région ;
- L'insuffisance de personnel enseignant expérimenté pour renforcer les capacités en ressources humaines des structures d'encadrement et assurer l'encadrement des contractuels et des élèves maîtres stagiaires;
- la menace que constitue l'emploi massif des non enseignants de formation sur la qualité du système même si la Stratégie Alternative de Recrutement de Personnels Enseignants (SARPE) a été incontournable pour résoudre provisoirement le problème de pénurie d'enseignants ;
- L'insuffisance de seconds cycles dans la Région;
- L'insuffisance des intervenants pour développer le sous secteur du non formel et sa faible prise en compte dans les plans de développement des communes ;
- L'analphabétisme des parents, notamment des femmes.

En plus des contraintes sus citées il y en a d'autres non les moindres. Il s'agit de :

- la forte disparité de scolarisés par sexe selon les lieux de résidence : Durant l'année scolaire 2007 / 2008, la seule ville de Kidal abritait 50,83% des élèves (dont les 50,63% des filles). Elle est suivie respectivement du cercle de Tessalit avec 31,30% (29,29%) ; des autres localités du cercle de Kidal avec 16,79% (17,73%) ; du cercle de Tin Essako avec 2,45% (1,60%) et du cercle d'Abeïbara avec 0,75% (0,76%) ;

- de la faible fréquentation des écoles en milieu nomade : selon une étude du DDRK à travers son programme commun de suivi sanitaire des élèves du milieu nomade, elle est de 60,90% en moyenne dans 9 écoles des cercles de Kidal, Tessalit et Tin Essako en 2005 et de 27,52% à 58,58% en 2007 selon une étude similaire dans 8 écoles du cercle de Kidal.

2.1.4 – Défis à relever :

Les activités à poursuivre ou à améliorer concernent :

- l'appui à l'ensemble des cantines scolaires de la région ;
- l'amélioration de la fréquentation des écoles existantes et la création d'autres tant au 1^{er} cycle qu'au second cycle ;
- la sensibilisation des parents et leaders par rapport à la scolarisation en général et celle des filles et l'alphabétisation des femmes en particulier ;
- le renforcement de la capacité des enseignants ;
- la mise en place de projets de développement viables pour assurer un emploi de la tranche alphabétisée.

2.2 - Sous Programme 2 : Santé de la reproduction

2.2.1 – Rappel des objectifs du PRPIP (2004 – 2008) :

Objectifs 2.1, 2.2 et 2.3 du PRPIP de Kidal : augmenter les taux sanitaires suivants :

- taux de fréquentation des services de santé de 32% en 2003 à 65% en 2008 ;
- taux de consultation prénatale de 46% en 2001 à 70% en 2008 ;
- taux de prévalence contraceptive de 4% en 2001 à 7% en 2008.

2.2.2 - Résultats atteints par objectif :

Objectifs PRPIP (2004 – 2008)	Niveau atteint en 2004	Niveau atteint en 2005	Niveau atteint en 2006
- augmenter le taux de fréquentation des services de santé de 32% en 2003 à 65% en 2008	38	41	39
- augmenter le taux de consultation prénatale de 46% en 2001 à 70% en 2008	29	44	29
- augmenter le taux de prévalence contraceptive de 4% en 2001 à 7% en 2008	1,3	1,66	2,75

Source : Rapports DRS – Kidal

Il faut noter une forte avancée dans la perception du VIH et du SIDA avec la création de l'antenne de Lutte contre le VIH et du SIDA et des différents cadres dans ce sens

NB : certaines données 2007 et 2008 de la santé ne sont pas encore disponibles. De même que celles de l'ONG Médecin Du Monde (MDM) Belgique qui a fait beaucoup d'investissement dans le domaine de la construction des poste de santé dans les communes de Tessalit et d'Aguel Hoc, de formation et d'installation des aides soignants et des matrones dans certains CSCOM et d'appui carburant aux équipes mobiles. Ce dernier aspect est du aux nombreuses perturbations subies par les évaluations et élaboration des nouvelles phases du programme.

2.2.3 – Difficultés rencontrées par rapports aux résultats attendus :

L'analyse de la problématique de la santé, notamment la santé de la reproduction fait ressortir la poursuite, persistance et l'émergence des problèmes suivants :

- Faible connaissance de la population du programme et de la politique de planification familiale ainsi que de la loi sur la santé de la reproduction
- Existence de nombreuses rumeurs négatives sur la planification familiale et la vaccination des femmes ;
- Insuffisance en quantité et en qualité du personnel technique surtout féminin dans les structures sanitaires et de leur instabilité ;
- Insuffisance d'infrastructures/équipements répondant aux normes pour les structures ;
- Faible densité de population dans un rayon de moins de 5km des centres de santé et leur forte mobilité ;

- insuffisance dans l'organisation, la détermination des zones de concentration des populations et la désignation de guide de qualité lors des sorties en stratégies avancées et mobiles ;
- Insuffisance de formation des équipes des cercles à la prise en charge des urgences obstétricales.
- Absence de véhicules dans les cercles de Abaibara et Tinessako pour la prise en charge des activités d'équipes mobiles polyvalente ;
- Absence de mutuelle de santé pouvant faciliter l'accès aux soins de santé ;

2.2.4 – Défis à relever :

L'amélioration continue du système socio sanitaire dans la région de Kidal reposera essentiellement sur des interventions axées sur :

- les activités d'équipes mobiles polyvalentes ;
- le renforcement des capacités des acteurs (Personnel technique, collectivités et ASACO) ;
- le renforcement du personnel socio sanitaire, notamment le personnel féminin, et de sa gestion ;
- le renforcement des infrastructures/équipements et de la logistique ;
- le développement du partenariat ;
- la viabilisation des sites de fixation pouvant atténuer la mobilité des populations nomades.

2.3 - Sous Programme 3 : GENRE POPULATION ET DEVELOPPEMENT

2.3.1 – Rappel des objectifs du PRPIP (2004 – 2008) :

Objectif 3.1 du PRPIP de Kidal : Promouvoir les droits de la femme, de l'enfant et des jeunes.

2.3.2 – Résultats atteints :

- des cadres de concertations sont régulièrement organisés pour informer et sensibiliser Les populations, les cadres techniques, les élus, les organisations de la société civile et les partenaires au développement de proximité sur les questions relatives au statut de la femme et de l'équité du genre dans la région;
- l'organisation des séances d'informations et de sensibilisation par la DRPFEF à l'endroit des domestiques notamment dogons sur le VIH et SIDA ;
- l'enregistrement des naissances dans la Commune Urbaine de Kidal est passé de 223 en 2004 à 270 en 2008 ;
- la formation des agents chargés de l'enregistrement des naissances des 11 communes de la région au niveau des mairies et des centres de santé ;

- l'organisation d'un plaidoyer auprès des responsables des collectivités décentralisées, des autorités administratives et des représentants de la société civile dont les ASACO, les APE, des chefs de fraction, etc. Sur l'enregistrement des naissances ;

- l'organisation d'un atelier de concertation sur la problématique de l'enregistrement des naissances en milieu nomade dans le cercle de Kidal ;

- Formation en 2006 de 30 accoucheuses traditionnelles des cercles de Kidal et Tessalit sur la collecte des données sur l'enregistrement des naissances ;

- l'organisation d'un atelier de réflexion sur l'intégration et le renforcement de l'enregistrement des naissances dans les prestations d'autres services notamment la santé (à travers les stratégies d'équipes mobiles et stratégies avancées, l'éducation à travers les directeurs d'écoles communautaires, les foires hebdomadaires ;

- la traduction et la production de dépliants sur l'enregistrement des naissances en Tamasheq et en Arabe ;

- l'organisation d'une campagne de vulgarisation de proximité des dépliants sur l'enregistrement des naissances dans 06 communes à travers 2 radios de la place :

- participation en 2007 de 70 femmes leaders de la région à 2 jours de sensibilisation sur la 'vie publique et la citoyenneté ;

- participation en partenariat avec AEN et Wildaf en 2007 de 100 femmes de la région à la restitution du voyage d'étude de la CAFO et de la DRPFEE de Kidal sur la 'participation de la femme à la gouvernance locale' dans les cercles de Bankass et Koro.

Entre autres avancées souvent en dents de scie suites aux différents événements, il faut noter :

- le passage de l'enregistrement des femmes démunies seules chargées de famille (de 207 en 2004 à 627 en 2006, 456 en 2007 et 134 en 2008) ;

- le nombre d'enfants de parents démunis scolarisés sous le parrainage du FSN est passé de 30 en 2004 à 200 de 2006 et néant en 2007 et 2008 ;

- Nombre d'enfants de parents démunis ayant bénéficié de fournitures scolaires est passé de 150 en 2004 à 200 à 2006, 100 en 2007 et 200 en 2008 ;

- La proportion de filles scolarisées au 1^{er} cycle par rapport aux garçons est passée de 38,15% en 2004 à 46,49% en 2008 ;

- Le nombre d'enseignantes au 1^{er} cycle est passé de 21 en 2004, 33 en 2006 et 29 en 2008 soit respectivement de 14%, 15% et 19%.

2.3.3 – Difficultés rencontrées par rapports aux résultats attendus :

- la limitation des interventions des différents projets / programmes du domaine de la population à cause des perturbations récurrentes ;

- la persistance du fanatisme religieux dans beaucoup de localités limitant fortement les activités et la promotion de la femme ;

- le taux d'analphabétisme toujours élevés des populations surtout des femmes ;
- l'absence de radios locales de proximité dans la quasi-totalité des communes des cercles de Tin Essako et d'abeïbara.

2.3.4 – Défis à relever :

- Rétablissement de la paix et de la sécurité dans la région ;
- la poursuite de l'installation des radios de proximité dans toutes les communes de la région ;
- multiplication des campagnes d'informations et de sensibilisation ;
- Amélioration continue du taux de scolarisation et surtout celle des filles et de celui de l'alphabétisation des femmes.

2.4 - **Sous Programme 4 : GESTION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PNP**

2.4.1 – Rappel des objectifs du PRPIP (2004 – 2008) :

Objectif 4.1 du PRPIP – Kidal : Rendre opérationnel les structures de planification et de gestion de la politique et des programmes de population.

Objectif 4.2 du PRPIP de Kidal : Renforcer la collaboration entre les structures de coordination des projets et programmes de population.

2.4.2– Résultats atteints :

- Nette amélioration de la fonctionnalité de la DRPSIAP de Kidal à travers la réception provisoire des bureaux, affectation de nouveaux agents et équipement en matériels informatiques ;
- La création des services locaux de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population dans tous les cercles de la région ;
- formation en élaboration et suivi – évaluation de programmes de population de certains membres du groupe multisectoriel à Sévaré en 2006;
- Avec la confection des annuaires 2005 et 2006, l'ensemble des services techniques régionaux et locaux ont participé à la production des indicateurs socioéconomiques dont ceux de population.

2.4.3 – Difficultés rencontrées par rapports aux résultats attendus :

- la faiblesse de fonctionnement des services locaux chargés des questions de population et des organes des collectivités mis en place depuis 1999 ;
- l'insuffisance de prise en compte des questions de population dans les plans et programmes des collectivités ;
- la faible mobilisation des ressources des collectivités pour prendre en charge les quelques de population programmées.

2.4.4 – Défis à relever: (PM)

- Rendre opérationnel les structures de planification et de gestion de la politique et des programmes de population ;
- Renforcer la collaboration entre les structures de coordination des projets et programmes de population ;

2.5 – Sous Programme 5 : MIGRATION ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

2.5.1– Rappel des objectifs du PRPIP (2004 – 2008) :

Objectif 5.1 du PRPIP de Kidal : Promouvoir l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre de la politique nationale d'aménagement du territoire.

Objectifs général 5.2du PRPIP de Kidal : contribuer à réduire l'exode, le chômage et le sous-emploi des jeunes de la région.

2.5.2 – Résultats atteints par objectif :

- Promouvoir l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre de la politique nationale d'aménagement du territoire ;
- Contribuer à réduire l'exode, le chômage et le sous-emploi des jeunes de la région ;
- 132 Jeunes de la région dont 46 dames ont reçu une formation professionnelle organisée dans les camps de jeunesse de Soufouroulaye, Toukoto, et Kidal par le ministère de la Jeunesse et des Sports dans divers corps de métier pour leur insertion socio économique ;
- aux stages de qualification placés et 26 projets jeunes financés par l'APEJ avec 144 emplois créés pour un montant de 61 997 080 FCFA.

2.5.3 – Difficultés rencontrées par rapports aux résultats attendus :

La faiblesse dans la diffusion des outils d'Aménagement du Territoire ;

Le retard dans la relance des actions de consolidation des acquis de la réinsertion ;

2.5.4 – Défis à relever

Les niveaux des indicateurs sociaux et économiques à améliorer afin de réduire l'exode, le chômage et le sous-emploi des jeunes de la région. Pour améliorer l'atteinte de l'objectif y afférant du PRPIP de Kidal, les efforts doivent s'articuler davantage autour des actions suivantes :

- création des travaux à hautes intensités de mains d'œuvre ;
- schémas d'aménagement du territoire de la région ;
- mobilisation des ressources internes pour améliorer la participation des Collectivités territoriales dans le financement des programmes de développement notamment (le recouvrement des taxes et impôt),

l'appropriation des résultats et la durabilité et la pérennisation des actions de développement ;

- renforcement des structures récréatives et de sport qui aura l'avantage de fournir aux jeunes des occupations saines et utiles et de réduire l'exode ;
- renforcement des activités génératrices de revenus ;
- création des centres de formation professionnelle.

2.6 – Sous Programme 6 : Population et Environnement

2.6.1– Rappel des objectifs du PRPIP (2004 – 2008) :

Objectif 6.1 du PRPIP - Kidal : améliorer le cadre de vie des populations de la région de Kidal.

2.6.2 – Résultats atteints par objectif :

2.6.2.1 - Au niveau de l'eau potable :

- Le réseau de distribution a été étendu au quartier d'Intidbane et d'Angamali par l'extension du réseau et la réalisation de 6 bornes fontaines ;
- 480 nouveaux abonnés ;
- 6 nouveaux forages réalisés dans la ville de Kidal ;
- Sept nouvelles AEP/AES ont été réalisées ;
- 42 nouveaux forages équipés ;
- 38 puits pérennes réalisés ;

2.6.2.2 - Au niveau assainissement :

- le Plan Stratégique d'Assainissement de la ville de Kidal a été élaboré et validé en 2007.
- l'inventaire des pesticides obsolètes était réalisé dans la région courant 2006 en vue d'atteindre les résultats suivants :
 - * les quantités et qualités des produits chimiques stockés dans la région sont connues ;
 - * les risques encourus sont évalués ;
 - * les sites contaminés sont inventoriés.
- 3 GIE d'assainissement dont 1 de femmes ont été créés et fonctionnent grâce à l'appui de l'état et surtout du DDRK ;
- 300 poubelles subventionnées par l'état et 1200 par le DDRK ont été distribuées par les GIE sus cités et les services régional et local de l'assainissement dans la ville de Kidal ;
- 9 dépôts de transit pour la gestion des déchets solides ont été construits en 2007 par DDRK, puis détruits et remplacés par 12 bennes roulantes en Septembre 2008 ;
- 1 décharge finale ne répondant pas aux normes a été construite par le DDRK en 2006 ;

- Une sensibilisation de porte en porte pour l'ensemble des quatre quartiers de la ville sur la gestion des ordures ménagères a été réalisée avec le service local d'assainissement de Kidal sur financement DDRK à travers 2 GIE avec 5 ânes, 5 charrettes, 5 brouettes, 15 pelles et 1 tracteur et leur entretien est assuré par le DDRK ;

- 585 mètres de caniveaux ont été réalisés dans le quartier Aliou et 323,15 mètres au niveau des logements sociaux sur budget national.

2.6.2.3 - Au niveau de la conservation de la nature :

- 4 formations des élus et populations sur les techniques de lutttes antiérosives

- délimitation de la future réserve de faune du Tamesna

- 1 séance de formation des ONG sur la GRN et l'Aménagement d territoire

- formation des élus et populations sur la GRN à Aguel Hoc

- Validation du Schéma Directeur d'Approvisionnement en bois de la ville de Kidal

- Formation des élus du cercle de Kidal sur la GRN et les textes législatifs et réglementaires en la matière

- Formation des femmes sur les valeurs de l'Acacia nilotica

- 5 émissions radio et 5 missions de sensibilisation sur les textes forestiers, la campagne nationale de reboisement, la protection et la gestion des ressources naturelles et le rôle de l'arbre ;

- 10100 ml de diguettes antiérosives en partenariat avec le PAM et l'ONG ACF ;

- 100 m de digues filtrantes en partenariat avec le PAM ;

- 7 ha de fixation mécanique en partenariat avec le PAM ;

- 1,125 ha de fixation biologique) en partenariat avec l'ONG ACF ;

- 31042 plants produits ;

- 55,44 ha d'ombrage, bosquets, haie vive, brises vent,et alignements sont réalisés ;

- 1 visite de prospection de plaines dégradées :

- 1 Mission antibraconnage a été réalisée avec les populations, les services et forces de sécurités

- la délimitation de la future réserve de faune du Tamesna ;

- l'identification des sanctuaires (mouflon, singe rouge, léopard) a été réalisée ;

- 2 missions sur la protection et la gestion des ressources forestières et fauniques ;

- 2 missions dans le cadre de la quinzaine de l'environnement.

2.6.3 – Difficultés rencontrées par rapports aux résultats attendus :

- la faible couverture de la région par les activités d'assainissement, de certaines activités dans le domaine de la gestion de l'eau potable et de la gestion et de la conservation des ressources naturelles ;

- le ralentissement ou l'arrêt des activités de l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'environnement et l'eau depuis les événements du 23 Mai 2006 (PIDRK et autres) ;
- la suspension des activités du grand Programme d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en milieu rural (2005 – 2008) de la région de Kidal depuis Mars 2008 suite à la recrudescence de l'insécurité. Il faut noter que ce programme qui prévoit la réhabilitation de 21 forages et 40 puits, la réalisation de 40 nouveaux puits et l'équipement de 30 forages en pompe à motricité humaine, est réalisé à moins de 20% à la date actuelle.

2.6.4 – Défis à relever :

- Réalisation d'inventaires complets et actualisés de tous les points d'eau de la région avec leur nom scellé et officiel ainsi que leur commune de rattachement. Il est souhaité également une recherche de financement pour mener des études hydrogéologiques de grande envergure.
- le renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs au niveau régional et local sur les questions relatives à la gestion de l'eau et des ressources naturelles ;
- la relance des activités du Programme d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en milieu rural et le démarrage effectif de celles du PIDRK ;
- Activer la mise en œuvre du Plan stratégique d'Assainissement de la ville de Kidal ;
- Poursuivre l'extension de la couverture en eau potable de la ville de Kidal et la création de nouveaux points d'eau moderne et des infrastructures d'assainissement dans toutes les communes de la région.

2.7 - Sous Programme 7 : PLAIDOYER ET MOBILISATION SOCIALE EN MATIERE DE POPULATION ET DEVELOPPEMENT

2.7.1 – Rappel des objectifs du PRPIP (2004 – 2008) :

Objectifs 7.1 du PRPIP – Kidal : Promouvoir la mobilisation sociale autour des objectifs de la PNP.

Objectifs 7.2 du PRPIP – Kidal : Promouvoir l'engagement des décideurs et des partenaires au développement en faveur des objectifs de la PNP.

2.7.2 – Résultats atteints par objectif :

Pour les deux premiers résultats attendus, il faut noter :

- la création et l'élaboration de programmes des radios de proximité avec l'appui de Ker mali dans les communes d'Essouk, de Timtaghene, d'Anefif, de Tessalit, d'Aguel Hoc et d'Abeïbara ;
- l'organisation de nombreux cadres de concertations, à savoir le Forum de Kidal en mars 2007, le forum sur le tourisme et l'artisanat à travers Prime Mali en 2008 et les concertations sur l'éducation en Septembre 2008

Pour l'atteinte des indicateurs relatifs à l'éducation et à la santé, voir les chapitres I et II

2.7.3 – Difficultés rencontrées par rapports aux résultats attendus :

- la situation d'insécurité généralisée ;
- la faiblesse des rayons de couverture des radios locales ;
- la mobilité et la dispersion des populations sur des vastes étendues ne favorisant pas, les écoutes radiophoniques.

2.7.4 – Défis à relever :

- Assurer une large diffusion de la PNP et ses outils de mise en œuvre,
- élaborer un plan de communication et sa mise en œuvre ;
- l'information et la formation des acteurs

III- LES ORIENTATIONS DU PRAIPP :

Il faut noter que bien des avancées ont été observées au niveau de l'ensemble des domaines de la population dans la région jusqu'aux événements du 23 Mai 2006. A la lumière de l'évolution de la situation sécuritaire dans la région, l'élaboration du Programme Régional d'Actions et Investissement Prioritaires en matière de Population (PRAIPP 2010-2014), nécessite de prendre en compte nombre les aspects suivants :

- ❖ **la sécurité alimentaire** : l'année 2009 a été marquée par une mauvaise pluviométrie, qui a eu pour conséquence :
 - un déficit fourrager dans toute la région ;
 - Une crise d'eau par tarissement des puits, ayant provoqué des surcharges des points d'eau de replis notamment dans la ville de Kidal ;
 - Un fort mouvement des populations à l'intérieur de la région comme à l'extérieure de la région à la recherche des pâturages et de l'eau ;
 - Une mortalité importante du cheptel.

Contribuer à la mise en œuvre d'un programme de reconstitution du cheptel

- ❖ **Le maintien de la fécondité** : Selon EDSM- IV 2006, la situation démographique dans la région de Kidal, se caractérise par une fécondité (4,7) qui reste inférieure à celle nationale (6,6). Cependant son maintien être encourager en mettant l'accent sur la scolarisation des filles et l'alphabétisation des femmes.

- ✓ *Contribuer à augmenter le taux brut de scolarisation de 50,09% en 2008 à 65% en 2014 pour le premier cycle de l'enseignement fondamental et le taux des filles de 48,11% en 2008 à 62% en 2014*
- ✓ *Contribuer à augmenter le taux de réussite de l'alphabétisation fonctionnelle des femmes de 3 % en 2008 à 15 % en 2014 ;*
- ✓ *Contribuer à augmenter le taux de prévalence contraceptive de 3% en 2008 à 7% en 2014.*

- ❖ **Réduction de la morbidité et la mortalité**

L'analyse de la problématique de la santé, notamment la santé de la reproduction fait ressortir les problèmes suivants :

La mortalité infanto-juvénile selon EDSM- III 2001 reste très élevée, respectivement 141,8%0 et 170,8%0, le taux de consultation prénatale reste

faible 48%,le taux d'accouchement assisté en 2008 à 39% et la prévalence contraceptive des méthodes modernes reste très faible 1,7%.

- *taux de fréquentation des services de santé de 55% en 2008 à 80% en 2014 ;*
- *taux de consultation prénatale de 55,62% en 2008 à 80% en 2014 ;*
- *taux de prévalence contraceptive de 3% en 2008 à 7% en 2014 ;*
- *taux d'accouchement assisté de 35% en 2008 à 80% en 2014.*

❖ **la migration et Aménagement** : la région de Kidal est devenue un point de passage ou de séjour obligé de beaucoup d'africains en partance pour l'Europe ou refoulés à partir de l'Algérie ou de la Libye. C'est aussi un point d'attrait pour la main d'œuvre masculine et des jeunes filles du plateau dogon. Compte tenu de l'inégale répartition de la population sur le territoire de la région et la forte concentration des infrastructures socio- économiques dans la ville de Kidal, il est nécessaire de mettre en œuvre les outils d'Aménagement du Territoire.

Si les programmes de réinsertion socio- économique de l'après rébellion ont constitué un palliatif, beaucoup de ces projets issus de tels programmes sont aujourd'hui fragiles et ont besoin de consolidation

- ✓ *Promouvoir la mise en œuvre de la politique nationale d'aménagement du territoire ;*
- ✓ *contribuer à réduire l'exode des filles migrantes ;*
- ✓ *Consolider la réinsertion socioéconomique des jeunes.*

IV- LES SOUS-PROGRAMME DU PROGRAMME PRIORITAIRE D'INVESTISSEMENT EN MATIERE DE POPULATION

4.1 SOUS PROGRAMME EDUCATION

Objectif général de la PNP : Contribuer à la maîtrise progressive de la fécondité.

Objectif général 1 PRAIPP : Contribuer à augmenter le taux brut de scolarisation de 50,09% en 2008 à 65% en 2014 pour le premier cycle de l'enseignement fondamental et le taux des filles de 48,11% en 2008 à 62% en 2014.

AIP 4.1.1 : Plaidoyer auprès des populations, leaders communautaires et religieux en faveur de la scolarisation et particulièrement celle de la petite fille.

Objectif opérationnel 4.1.1.1 : Organiser un forum des leaders religieux et communautaires sur la nécessité de scolariser les filles ;

a- Produits attendus :

- Un forum avec les leaders religieux et communautaires sur la nécessité de scolariser les filles est organisé.

b- Indicateurs de performance :

- Rapport de forum
- La proportion de petites filles scolarisées.

Objectif opérationnel 4.1.1.2 : Adopter des mesures incitatives (concours, prix aux élèves, enseignants, écoles et communes se distinguant par leur travail et/ou la promotion de la scolarisation des filles en termes de recrutement, maintien et réussite).

a- Produits attendus :

- Des mesures incitatives sont prises.

b- Indicateurs de performance :

- Le taux d'accès, de maintien et de réussite de petites filles.

Objectif Général 2 du PRAIPP: augmenter le taux de réussite de l'alphabétisation fonctionnelle des femmes de 3 % en 2008 à 15 % en 2014.

AIP 4.1.3 : *Renforcement des actions de sensibilisation des communautés en faveur de l'alphabétisation des femmes.*

Objectif opérationnel 4.1.3.1 : Organiser des Campagnes d'information, de sensibilisation (caravanes, émissions radios etc..) des populations, des leaders

religieux et communautaires et des élus en faveur de l’alphabétisation des femmes.

a- Produits attendus

- Des leaders religieux et communautaires et des élus sont informés et sensibilisés.

b- Indicateurs de performance :

- Proportion de femmes ayant participé aux séances l’alphabétisation.

Objectif opérationnel 4.1.3.2 : Plaidoyer pour la création de centres d’alphabétisation.

a- Produits attendus : Des centres d’alphabétisation sont créés et fonctionnels.

b- Indicateurs de performance :

- nombre de centres créés;

Objectif opérationnel 4.1.3.3 : ouvrir un centre professionnel équipé pour femme néo- alphabétisé dans chaque chef lieu de cercle.

a- Produits attendus :

- chaque chef lieu de cercle est doté d’un centre professionnel équipé.

b- Indicateurs de performance :

- nombre de cercles disposant d’un centre ;
- nombre de femmes néo-alphabète fréquentant le centre.

4.2 SOUS-PROGRAMME SANTE DE LA REPRODUCTION

Objectif général de la PNP : *contribuer à la réduction des mortalités maternelle et infanto juvénile et à l’amélioration de l’état de santé des populations en particulier en matière de santé reproduction.*

Objectif général du PRAIPP 1 : Contribuer à augmenter les:

- taux de fréquentation des services de santé de 55% en 2008 à 80% en 2014 ;
- taux de consultation prénatale de 55,62% en 2008 à 80% en 2014 ;
- taux de prévalence contraceptive de 3% en 2008 à 7% en 2014 ;
- taux d’accouchement assisté de 35% en 2008 à 80% en 2014.

AIP 4.2.1 : Renforcement des équipes mobiles polyvalentes (EMP)

Objectif opérationnel 4.2.1.1 : assurer les activités curatives, préventives et promotionnelles.

a- Produits attendus :

- Le taux d'utilisation des services est amélioré;

b- Indicateurs de performance :

- Nombre de sorties effectuées en EMP ;
- Rapports des équipes mobiles polyvalentes sont disponibles

Objectif opérationnel 4.2.1.2 : Organiser des journées de plaidoyer sur l'importance de la consultation prénatale, des accouchements assistés et la prévalence contraceptive.

a- Produits attendus :

- les structures de santé sont fréquentées par les femmes.

b- Indicateurs de performance :

- les taux de consultation prénatale, des accouchements assistés et la prévalence contraceptive sont améliorés.

AIP4.2.2 : Renforcement à l'adhésion des leaders communautaires et religieux aux activités de la santé de la reproduction.

Objectifs opérationnel 4.2.2 1 : Sensibiliser les leaders communautaires et religieux sur l'importance de la santé de la reproduction.

a- Produits attendus :

- l'importance de la santé de la reproduction est connue par les leaders communautaires et religieux et y adhèrent.

b- Indicateurs de performance :

- nombre de sessions de sensibilisation ;
- Nombre de leaders sensibilisés.

4.3 SOUS-PROGRAMME SECURITE ALIMENTAIRE

Objectif Général du PRAIPP : Contribuer à la mise en œuvre d'un programme de sécurisation du cheptel.

AIP.4.3.1 : Développement d'un programme de déstockage des animaux.

Objectif opérationnel 4.3.1 1 Mener des actions de sensibilisation pour le déstockage des animaux

a- Produits attendus :

- les éleveurs sont sensibilisés sur l'importance du déstockage ;
- les conditions d'alimentation du bétail sont améliorées.

b- Indicateur de performance :

- Nombre de sessions ;
- Nombre d'animaux déstockés.

4.4 SOUS-PROGRAMME GENRE POPULATION ET DEVELOPPEMENT

Objectif général de la PNP : Contribuer au renforcement de l'équité du genre, des droits de la femme, de l'enfant et des jeunes ainsi que de la promotion des personnes âgées.

Objectif Général du PRAIPP : Promouvoir les droits de la femme, de l'enfant et des jeunes.

AIP 4.4.1: Intégration des questions relatives à la promotion du statut de la femme et de l'équité dans les programmes et plans de développement régionaux et locaux en vue de la mobilisation des décideurs et concepteurs de ces plans sur ces questions.

Objectif opérationnel 4.4.1.1 : Identifier des stratégies en vue de faciliter la prise en compte du « Genre » au sein des différents niveaux des collectivités décentralisées.

a- Produits attendus :

- Des mécanismes sociaux et institutionnels locaux visant à renforcer le rôle de la femme au sein des différents niveaux des collectivités décentralisées sont identifiées et élaborés.

b- Indicateurs de performance

- Existence de stratégies identifiées

Objectif opérationnel 4.4.1.2 : Organiser une session de formation des cadres techniques et des représentants de la société civile en Communication Sociale pour un Changement de Comportement en matière de promotion du statut de la femme et de l'équité du genre.

a- Produits attendus :

Les populations, les cadres techniques, les élus, les organisations de la société civile et les partenaires au développement de proximité sont informés et sensibilisés sur les questions relatives au statut de la femme et de l'équité du genre dans la région.

b- Indicateurs de performance

Rapport de session.

***AIP4.4. 2:** Renforcement de la promotion de l'environnement juridique et social favorable à la protection et à la promotion des droits de l'enfant.*

Objectif opérationnel 4.4.2.1 : Contribuer à relever à l'âge au premier mariage à 18 ans.

Produits attendus :

- Les leaders communautaires et parents sont informés et sensibilisés sur les conséquences du mariage précoce.
- Les mariages sont célébrés dans les mairies.

Indicateurs de performance

- Nombre de séances réalisées par commune ;
- Nombre de faits d'état civil enregistrés par an et par commune.

Objectif opérationnel 4.4.2.2 : Former les chargés d'état civil et les secrétaires généraux des communes et deux agents par structure socio sanitaires sur l'importance et les techniques d'enregistrement des enfants à la naissance.

a- Produits attendus :

- l'enregistrement des enfants à la naissance est amélioré dans la région ;
- les registres d'état civil sont correctement remplis.

b- Indicateur de performance:

- Rapport de la formation ;
- Nombre d'enfants enregistrés à la naissance.

Objectif opérationnel 4.4.2.3 : mener des campagnes d'information et de sensibilisation à travers les radios locales sur l'enregistrement des faits d'état civil, notamment sur l'enregistrement à la naissance.

a- Produits attendus :

- des messages en langues nationales et en langue française sont diffusés.

Indicateurs de performance

- Nombre de message par radios par langue par semaine ;
- Faits d'état civil enregistrés.

4.5 SOUS-PROGRAMME MIGRATION ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :

Objectifs généraux de la PNP :

- *Contribuer à la promotion d'une distribution spatiale équilibrée de la population*
- *Contribuer à la prise en compte de la migration internationale dans les stratégies de développement.*

Objectif général 1 du PRAIPP : Promouvoir la mise en œuvre du Schéma d'aménagement du territoire.

AIP 4.5.1 : plaider pour la mise en œuvre du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire.

Objectif opérationnel 4.5.1.1 : Mener des actions de plaidoyer et de dissémination du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire.

a- Produits attendus :

- le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire est connu par l'ensemble des acteurs
- les plans / programmes de développement sont élaborés.

b- Indicateurs de performance :

- Rapport de dissémination du schéma ;
- Nombre d'acteurs connaissant le schéma.

Objectifs général 2 du PRAIPP :

- contribuer à réduire l'exode des filles migrantes ;
- favoriser la réinsertion des jeunes.

b- Indicateurs de performance :

- nombre de sessions organisées ;
- Nombre de filles fréquentant les structures de santé.

AIP 4.5.3.3 : renforcement des actions de consolidation des acquis des programmes de réinsertion.

Objectif opérationnel 4.5.3.2.1 : mener des actions de plaidoyers pour le financement du programme de réinsertion des jeunes en cours.

a- Produits attendus :

- le programme de réinsertion est mis en œuvre.

b- Indicateur de performance :

- Nombre de jeunes réinsérés ;
- Nombre de projets financés et mis en œuvre.

4.6 SOUS-PROGRAMME GESTION ET CORDINATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE POPULATION :

Objectif Général de la Politique Nationale de Population :

- *Contribuer au renforcement des capacités institutionnelles de planification et de gestion de la politique et des programmes de population ;*
- *Contribuer à la décentralisation de la coordination et de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population .*

Objectif Général du PRAIPP :

Renforcer les capacités des structures de planification et de gestion de la politique et des programmes de population.

AIP 4.6.1 : Renforcement des capacités pour la planification et la gestion des programmes de population

Objectif opérationnel 4.6.1.1 :

Assurer la formation des structures déconcentrées et les collectivités.

a- Produits attendus :

- les structures déconcentrées et les collectivités sont formées ;
- les problèmes de population sont perçus dans l'ensemble des programmes de développement de la région.

a- Indicateurs de performances :

- les rapports de formations ;

- nombre de projets/:programmes intégrant les problèmes de population.

AIP 4.6.2 : développement d'un programme régional d'études et de recherches sur les interrelations entre population et développement.

Objectif opérationnel 4.6.2.1 :

Réaliser les études et recherches en population et développement notamment sur les thèmes suivant :

- problématiques de la notion de résidence en milieu de nomadisme intégral
- nomadisme et autres actions de développement telles que l'école et la santé.

a- Produits attendus :

- un fonds d'études et de recherche est mis en place au niveau de la région ;
- la problématique du mode de vie nomade par rapport à certains domaines de développement est posée.

b- Indicateur de performance :

- rapports d'études et recherches en population et développement ;
- textes de création du fonds d'études et recherches ;
- inscription du budget d'état.

4.7 SOUS-PROGRAMME POPULATION ET ENVIRONNEMENT :

Objectif général 1 du PRAIPP : améliorer le cadre de vie des populations.

AIP 4.7.1 : amélioration des connaissances des populations sur le changement climatique.

Objectif Opérationnel 4.7.1.1 : sensibiliser et former les collectivités sur les problèmes environnementaux.

a- Produits attendus :

- des séances d'animation et de formation sont réalisées ;
- les problèmes de changement climatique sont connus par les collectivités.

b- Indicateurs de performance :

- nombre de séances d'animations et de formations ;
- nombre de participants aux séances ;
- nombre de collectivités ayant pris en compte les problèmes environnementaux dans leurs plans et programmes de développement.

AIP 4.7.2 : renforcement des capacités des populations en gestion des ressources naturelles

Objectif Opérationnel 4.7.2.1 : Sensibiliser et former les collectivités et les populations en gestion des ressources naturelle.

a- Produits attendus :

Les collectivités et les populations sont Sensibilisées et formées en gestion des ressources naturelles.

b- Indicateurs de performance :

- Séances d'animation et de sensibilisation ;
- Nombre de séances de formation

Objectif Opérationnel 4.7.2.2 : réaliser des travaux de défense de restauration et de conservation des eaux et des sols.

a- Produits attendus :

- des travaux de défense de restauration des eaux et des sols sont réalisés ;
- les eaux et les sols sont conservés.

b- Indicateurs de performance :

- Nombre d'hectares réalisés ;
- Nombre de plants produits et plantés ;

4.8 SOUS PROGRAMME PLAIDOYER ET MOBILISATION SOCIALE EN MATIERE DE POPULATION ET DEVELOPPEMENT

Objectif général de la PNP : susciter l'adhésion des populations, l'engagement des décideurs et des partenaires aux objectifs de la PNP.

Objectifs général du PRAIPP 1: Promouvoir la mobilisation sociale autour des objectifs de la PNP.

AIP 4.8. 1 : renforcement de l'IEC / CCC sur les questions de population.

Objectif opérationnel 4.8.1.1 : organiser des sessions d'IEC/CCC sur les questions de population auprès des collectivités, des communautés et de la société civile

a- Produit attendu :

- des sessions d'IEC sont tenues,
- des acteurs sont sensibilisés sur les questions de population.

b- Indicateur de performance :

- Nombre de sessions tenues ;
- Nombre d'acteurs sensibilisés.

Objectif général 2 du PRAIPP :

Promouvoir l'engagement des décideurs et des partenaires au développement en faveur des objectifs de la PNP et du PRAIPP.

AIP 4.8.2 : large diffusion du contenu de la PNP et des PRAIPP.

Objectif opérationnel 4.8.2.1 : vulgariser la diffusion de la PNP et PRAIPP auprès des décideurs et partenaires au développement de la région.

a- Produit attendu :

- les documents PNP et PRAIPP sont largement diffusés auprès des décideurs ;
- les contenus de la PNP et du PRAIPP sont connus par les décideurs et partenaires techniques et financiers.

b - Indicateurs de performance :

- nombre de documents PNP et PRAIPP diffusés ;
- nombre de séminaires organisés ;
- nombre de décideurs et partenaires touchés.

V. INDICATIONS SUR LA COORDINATION, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DU PRAIPP 2010-2014

5.1 Les structures de coordination, de suivi et d'évaluation :

La coordination, le suivi et l'évaluation du PRAIPP se feront à travers la Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population de Kidal en collaboration avec les différents services techniques et projets/programmes ayant une composante population de même que les collectivités décentralisées.

5.2 Les instances de coordination, de suivi et d'évaluation :

La mise en œuvre du PRAIPP sera assurée par les projets/programmes de population ou la composante population intervenant dans la région, les services techniques ayant des volets populations et collectivités territoriales à travers leurs plans/programmes de développement.

Quant à la coordination, au suivi - évaluation en plus des organes internes, il faut noter le Comité Régional d'Orientation de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CROCSAD)

5.3 Les éléments pour coordination, le suivi et l'évaluation :

- les indicateurs retenus dans le document de mécanisme de coordination à travers les rapports sectoriels, l'annuaire statistique régional ;
- les réunions périodiques des cadres sus- cités ;
- les différents rapports d'étapes ;
- les résultats des évaluations internes et externes des projets/programmes.

COÛT DU PROGRAMME REGIONAL D' ACTIONS PRIORITAIRES ET INVESTISSEMENTS EN MATIERE DE POPULATION (PRAIPP 2010-2014)

Le coût du PRAIPP est estimé à 542 Millions de Francs CFA . Au regard des textes de la décentralisation, les collectivités territoriales sont responsables de la programmation et de la mise en œuvre des actions de développement. A ce titre elles doivent jouer un grand rôle dans la mobilisation du financement des différentes actions retenues. Or le niveau de mobilisation des ressources internes reste encore très faible ce qui nécessite l'appui de l'Etat et des partenaires techniques et financiers.

TABLEAU RECAPITULATIF DES COUTS DU PRAIPP PAR SOUS-PROGRAMMES ET PARS SOURCE DE FINANCEMENT (en millions de FCFA)

Sous Programme	TOTAL	ETAT	BENEFICIAIRES	PTF	%
Education	65	43	3,65	18,35	12,0
Santé de la reproduction	170	30,6	3,4	136	31,4
Sécurité Alimentaire	10,160	2,032	0,1016	8,0264	1,9
Genre Pop Envr	81,665	9,093	0,81665	64,91535	15,1
Migration et Aménagement Territoire	25,25	7,3225	0,2525	17,67	4,7
Gestion mise en œuvre PNP	69,902	10,4853	3,951	55,9216	12,9
Pop Environnement	80	15,9	0,08	64	14,8
Plaidoyer et Mobilisation. Sociale	40	6,75	2	31,25	7,4
TOTAL	541,997	125,183	14,2518	396,1335	100

Coût du sous-programme Education

N°	AIP	Financement en million en F CFA			
		Total	ETAT	BENEFICIAIRES	PTF
AIP 1	Plaidoyer auprès des populations, leaders communautaires et religieux en faveur de la scolarisation et particulièrement celle de la petite fille	65	26	0,65	38,35
AIP 2	Renforcement des actions de sensibilisation des communautés en faveur de l'alphabétisation des femmes	100	17	3	80
Total sous-programme Education		165	43	3,65	118,35

Eléments du budget du sous-programme Education

AIP 1.1 :

- honoraires animateurs ;
- frais de déplacement et perdiem participant ;
- carburant ;
- frais d'organisation.
- fournitures
- Prix

AIP 1.2 :

- Frais de mission ;
- Carburant ;
- Frais d'organisation des séances de sensibilisation ;
- Frais d'émission radio ;
- Honoraires consultants ;
- Coût de construction du centre ;
- Frais de fonctionnement du centre ;

Coût du sous-programme Santé de la Reproduction

N°	AIP	Financement en million en Fcfa			
		Total	ETAT	BENEFICIAI RES	PTF
AIP 1	Renforcement des équipes mobiles polyvalentes (EMP)	70	12,6	1, 4	56
AIP 2	Renforcement à l'adhésion des leaders communautaires et religieux aux activités de la santé de la reproduction.	100	18	2	80
Total sous-programme Santé de la Reproduction		170	30,6	3,4	136

Eléments du budget du sous-programme :

AIP II.1 :

- frais organisation
- carburant véhicule ;
- perdiems chauffeurs.

AIP II.2 :

- perdiems participants ;
- transport participant ;
- frais d'organisation
- carburant mission ;
- perdiems chauffeurs.

Coût du sous-programme Sécurité Alimentaire

N°	AIP	Financement en million en Fcfa			
		Total	ETAT	BENEFICIAIRES	PTF
AIP 1	<i>Développement d'un programme de déstockage des animaux.</i>	10,160	2,032	0,1016	8,0264
Total sous-programme Sécurité Alimentaire		10,160	2,032	0,1016	8,0264

Eléments du budget du sous-programme :

AIP 1 :

- perdiem ;
- location véhicule ;
- carburant véhicule ;

COUT DU SOUS PROGRAMME GENRE-POPULATION ET DEVELOPEMENT :

NUMERO	AIP	Financement en million de FCFA			
		TOTAL	ETAT	BEN	PTF
AIP 1	Intégration des questions relatives à la promotion de la femme et de l'équité dans les plans et programmes des collectivités	41,665	8,333	0,41665	32,91535
AIP 2	Renforcement de la promotion de l'environnement juridique et social favorable à la protection	40	0,76	0,4	32
TOTAL	Sous-programme genre population et développement.	81,665	9,093	0,81665	64,91535

Eléments du budget du sous-programme genre population et développement :**AIP 1.1 :**

- honoraires consultants ;
- perdiems formateurs et traducteurs ;
- perdiems participants ;
- frais d'organisation et d'appui ;
- carburant ;
- perdiems chauffeurs.

AIP 1.2 :

- Frais de missions ;
- Frais d'antenne et d'avis ;
- Perdiems participants et traductions ;
- Frais d'organisation et d'appui,
- carburants

COUT DU SOUS-PROGRAMME MIGRATION ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

N°	AIP	Financement en million en Fcfa			
		Total	ETAT	BENE FICIA IRES	PTF
AIP 1	plaidoyer pour la mise en œuvre du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire.	14	4,06	0,14	9,8
AIP 2	Renforcement des actions de consolidation des acquis des programmes de réinsertion.	11,250	3,2625	0,1125	7,875
Total Sous-programme Migration et Aménagement		25,25	7,3225	0,2525	17,67

AIP 1 :

- Frais d'organisation
- Perdiems des participants
- Frais d'organisation
- Fournitures
- Perdiems chauffeur

AIP 2 :

- Frais d'organisation ;
- Frais animation
- Carburant ;
- Fournitures
- Perdiems participants
- Perdiems chauffeurs

AIP 3 :

- Frais de mission et perdiems
- Location salle
- Frais d'organisation

VI. COUT DU SOUS-PROGRAMME GESTION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA POPULATION

N°	AIP	Financement en million en Fcfa			
		Total	ETAT	BENEFICIAIRES	PTF
AIP 1	Renforcement des capacités pour la planification et la gestion des programmes de population	40,322	6,0483	2,0161	32,2576
AIP 2	Développement d'un programme régional d'études et de recherches sur les interrelations entre population et développement	29,58	4,437	1,479	23,664
TOTAL Sous-Programme Gestion		69,902	10,4853	3,951	55,9216

Elément du budget du sous-programme :

AIP 1 :

- honoraires formateurs nationaux et régionaux ;
- frais de déplacement des participants ;
- carburant pour mission nationale et régional ;
- perdiems chauffeurs ;
- perdiems participants ;
- frais d'organisation ;
- fournitures ;
- frais d'impression et de documentation pour participants.

AIP 2 :

- honoraires consultants et formateurs ;
- perdiems participants ;
- location véhicule ;
- transport et restauration participant.

Coût du sous-programme Population et Environnement

N°	AIP	Financement en million en Fcfa			
		Total	ETAT	BENE FICIA IRES	PTF
AIP 1	Amélioration des connaissances des populations sur le changement climatique	50	9,95	0,05	40
AIP 2	Renforcement des capacités des populations en gestion des ressources naturelles	30	5,95	0,03	24
Total sous-programme population environnement		80	15,9	0,08	64

AIP .1 :

- carburant mission ;
- frais de mission ;
- perdiems chauffeurs.

AIP 2 :

- frais honoraire consultants ;
- perdiem et frais de transport participant atelier de validation ;
- frais d'organisation de l'atelier.

Coût du sous-programme plaidoyer et mobilisation sociale en matière de population et développement

N°	AIP	Financement en million en Fcfa			
		Total	ETAT	BENEFICIAIRES	PTF
AIP 1	Renforcement de l'IEC/CCC sur les questions de population	25	3,75	1,25	25
AIP 2	Large diffusion de la PNP	15	3	0,75	11,25
TOTAL Sous Plaidoyer et mobilisation sociale		40	6,75	2	31,25

Eléments de budget du sous-programme :

AIP 1 :

- organisation de caravanes ;
- diffusion de messages ;
- organisation de sessions d'IEC/CCC

AIP 2 :

- multiplication document PNPA ;
- transmission document ;
- frais de traduction en Tamacheq et en Arabe du contenu de la PNP.

ANNEXES

PLAN D'OPERATION DU PRAIPP

PLAN D'OPERATION DU SOUS-PROGRAMME EDUCATION

AIP	Objectifs opérationnels	Produits attendus	Indicateurs de performance	Période	Structures responsables	Structures impliquées
AIP 1-1 Plaidoyer auprès des populations, leaders communautaires et religieux en faveur de la scolarisation et particulièrement celle de la fille	Organiser un forum de leaders religieux et communautaires sur la nécessité de scolariser les filles	Un forum avec les leaders religieux et communautaires sur la nécessité de scolariser les filles est organisé	- rapport de forum - la proportion de petites filles scolarisées	2010 – 2014	AE - KI	DRPFEF – KI CAFO AEDS
	Adopter des mesures incitatives (concours, prix aux élèves, enseignants, écoles et communes se distinguant par leur travail et /ou la promotion de la scolarisation des filles en terme de recrutement, maintien et réussite)	Des mesures incitatives sont prises	Le taux d'accès, de maintien et de réussite de petites filles	2010 – 2014	AE - KI	World Education CT

AIP 2-1 renforcements des actions de sensibilisation des communautés en faveur de l'alphabétisation des filles	Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation (caravane, émission radio etc...) des populations, des leaders religieux et communautaires et des élus en faveur de l'alphabétisation des femmes	Des leaders religieux et communautaires et des élus sont informés et sensibilisés	Proportion de femmes ayant participées aux séances d'alphabétisation	2010 - 2014	AE - KI	PTF CT
	Plaidoyer pour la création de centres d'alphabétisation.	Des centres d'alphabétisation	- nombre De centres créés	2010 - 2014	AE - KI	PTF CT
	ouvrir un centre professionnel équipé pour femme néo-alphabétisé dans chaque chef lieu de cercle.	Chaque chef lieu de commune est doté d'un centre professionnel équipé	- nombre de commune disposant d'un centre - nombre de femmes néo-alphabète fréquentant le centre	2010 - 2014	AE - KI	PTF CT

PLAN D'OPERATION DU SOUS-PROGRAMME SANTE DE LA REPRODUCTION

AIP	Objectifs opérationnels	Produits attendus	Indicateurs de performance	Période	Structures responsables	Structures impliquées
AIP 1-1 Renforcement des équipes mobiles polyvalentes (EMP)	assurer les activités curatives, préventives et promotionnelles.	Le taux d'utilisation des services est amélioré	- nombre de sorties effectuées en EMP - Rapports des EMP	2010 – 2014	DRS – KI	PTF DRSDS – KI CT
	Organiser des journées de plaidoyer sur l'importance de la consultation prénatale, des accouchements assistés et la prévalence contraceptive.	Les structures de santé sont fréquentées par les femmes	les taux de consultation prénatale, des accouchements assistés et la prévalence contraceptive sont améliorés.	2010 – 2014	DRS – KI	PTF DRDS CT

AIP 1-2 Renforcement à l'adhésion des leaders communautaires et religieux aux activités de la santé de la reproduction.	Sensibiliser les leaders communautaires et religieux sur l'importance de la santé de la reproduction	l'importance de la santé de la reproduction est connue par les leaders communautaires et religieux et y adhèrent	-Nbre de sessions ; -Nbre de leaders sensibilisés	2010 – 2014	DRS – KI	PTF CT DRDS
---	--	--	--	-------------	----------	-------------------

PLAN D'OPERATION DU SOUS-PROGRAMME SECURITE ALIMENTAIRE

AIP	Objectifs opérationnels	Produits attendus	Indicateurs de performance	Période	Structures responsables	Structures impliquées
AIP 1 : <i>Développement d'un programme de déstockage des animaux.</i>	mener des actions de sensibilisation pour le déstockage des animaux.	- les éleveurs sont sensibilisés sur l'importance du déstockage ; - les conditions d'alimentation des animaux sont améliorées.	- Nombre de sessions organisées ; - nombre d'animaux déstockés	2010 – 2014	DRPIA	DRSV CRA CT

	sensibiliser et informer les éleveurs sur l'importance du déstockage.	les éleveurs sont informés et sensibilisés sur l'importance du déstockage.	Nombre de sessions d'information tenues ; - Nombre de participants aux sessions ; - Nombre d'animaux déstockés par commune.	2010 – 2014	DRPIA	-DRSV - CRA, -CT
--	---	--	---	-------------	-------	------------------------

PLAN D'OPERATION DU SOUS-PROGRAMME GENRE POPULATION ET DEVELOPPEMENT

AIP	Objectifs opérationnels	Produits attendus	Indicateurs de performance	Période	Structures responsables	Structures impliquées
<i>AIP 1-1 Intégration des questions relatives à la promotion du statut de la femme et de l'équité dans les programmes et plans de développement régionaux et locaux en vue de la mobilisation des décideurs et concepteurs de ces plans sur ces questions.</i>	Identifier des stratégies en vue de faciliter la prise en compte du genre au sein des différents niveaux des collectivités décentralisées	Des mécanismes socio et institutionnels sont identifiés et élaborés	Existence de stratégies identifiées	2010 – 2014	DRPF EF – KI CAFO	PTF CT
	Organiser une session de formation des cadres techniques et des représentants de la société civile en communication sociale pour un changement de comportement en matière de promotion du statut de la femme et de l'équité du genre	Les populations, les cadres techniques, les élus, les organisations de la société civile et les partenaires sont informés et sensibilisés sur le statut de la femme et de l'équité du genre dans la région	Rapport de session	2010 – 2014	DRPF EF – KI CAFO	PTF CT

AIP 1-2 Renforcement de la promotion de l'environnement juridique et social favorable à la protection et à la promotion des droits de l'enfant.	Contribuer à relever l'âge au premier mariage à 18 ans	-Les leaders communautaires et parents sont informés et sensibilisés sur les conséquences du mariage précoce ; -Les mariages sont célébrés dans les mairies.	- Nombre de séances réalisées par commune ; - Nombre de faits d'état civil enregistrés par an et par commune.	2010-2014	DRPF EF - KI	PTF CT
	Former les chargés d'état civil et les secrétaires généraux des communes et deux agents par structure socio sanitaires sur l'importance et les techniques d'enregistrement des enfants à la naissance	-l'enregistrement des enfants à la naissance est amélioré dans la région ; - les registres d'état civil sont correctement remplis.	-Rapport de la formation ; - Nombre d'enfants enregistrés à la naissance.	2010-2014	DRPF EF - KI	PTF CT DRS - KI
	Mener des campagnes d'information et de sensibilisation à travers les radios locales sur l'enregistrement des faits d'état civil, notamment sur l'enregistrement à la naissance.	Des messages en langues nationales et en français sont diffusés.	- Nombre de message par radios par langue par semaine ; - Faits d'état civil enregistrés.	2010-2014	DRPF EF - KI	PTF CT Radio Tisdas Radio Effes

PLAN D'OPERATION DU SOUS-PROGRAMME MIGRATION ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AIP	Objectifs opérationnels	Produits attendus	Indicateurs de performance	Périodes	Structures responsables	Structures impliquées
AIP 1-1 plaidoyer pour la mise en œuvre du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire.	Mener des actions de plaidoyer et de dissémination du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire	- le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire est connu par l'ensemble des acteurs - des plans/programmes de développement sont élaborés	- document de projet/programme - rapport de séance de plaidoyer	2004 - 2008	GR - KI AR – KI DRPSIAP - KI	Services Techniques PTF ONG Société Civile CT DNECT DNCT
AIP : Renforcement des actions de consolidation des acquis des programmes de réinsertion.	mener des actions de plaidoyers pour le financement du programme de réinsertion des jeunes en cours.	Le programme de réinsertion est mis en œuvre	-Nombre de jeunes réinsérés ; - Nombre de projets financés et mis en œuvre.	2010 – 2014	GR – KI AR - KI	PTF(ADN)

PLAN D'OPERATION DU SOUS-PROGRAMME GESTION ETCOORDINATION DE LA PNP

AIP	Objectifs opérationnels	Produits attendus	Indicateurs de performance	Période	Structures responsables	Structures impliquées
AIP 4.6.1 : Renforcement des capacités pour la planification et la gestion des programmes de population	Assurer la formation des structures déconcentrées et les collectivités	-les structures déconcentrées et les collectivités sont formées ; - les problèmes de population sont perçus dans l'ensemble des programmes de développement de la région.	- rapport de formation ; - nombre de projets/programmes intégrant les problèmes de population	2011-2014	DRPSIAP –Kidal Partenaires	Acteurs régionaux impliqués dans les questions de population
AIP 4.6.2 : Développement d'un programme régional d'études et de recherches sur les interrelations entre population et développement.	Réaliser des études et recherches sur : - notion de résidence en nomadisme intégral - nomadisme et autres actions de développement santé et éducation	- les fonds d'études et de recherche sont mis en place au niveau régional - la problématique du nomadisme par rapport à certaines actions de développement est posée	- rapport d'étude et de recherche - texte de création du fonds - inscription au budget national	2011-2014	DRPSIAP -Kidal	DRS-Kidal Académie d'enseignement Kidal

PLAN D'OPERATION DU SOUS-PROGRAMME POPULATION ET ENVIRONNEMENT

AIP	Objectifs opérationnels	Produits attendus	Indicateurs de performance	Période	Structures responsables	Structures impliquées
AIP 7.1 : amélioration des connaissances des populations sur le changement climatique.	sensibiliser et former les collectivités sur les problèmes environnementaux.	- des séances d'animation et de formation sont réalisées ; - les problèmes de changement climatique sont connus par les collectivités	- nombre de séances d'animations et de formations ; - nombre de participants aux séances ; - nombre de collectivités ayant pris en compte les problèmes environnementaux dans leurs plans et programmes de développement.	2011- 2014	DREH	GR – KI DRACPN, les ONG
AIP 7.2 : renforcement des capacités des populations en gestion des ressources naturelles	Sensibiliser et former les collectivités et les populations en gestion des ressources naturelles.	Les collectivités et les populations sont sensibilisées et formées en gestion des ressources naturelles.	-Nbre de sessions de formation ; - séances d'animation	2010-202014	DREF- KI	DRACPN CT PTF ONG Sté CIVILE
	réaliser des travaux de défense de restauration et de conservation des eaux et des sols	- des travaux de défense de restauration des eaux et des sols sont réalisés ; - les eaux et les sols sont conservés.	- Nombre d'hectares réalisés ; - Nombre de plants produits et plantés	2011 – 2014	DREF- KI	CT DRACPN - KI

PLAN D'OPERATION DU SOUS-PROGRAMME PLAIDOYER ET MOBILISATION SOCIALE

AIP	Objectifs opérationnels	Produits attendus	Indicateurs de performance	Période	Structures responsables	Structures impliquées
AIP 1-1 Renforcement de l'IEC/CCC sur les questions de populations	organiser des sessions d'IEC/CCC sur les questions de population auprès des collectivités, des communautés et de la société civile	-des sessions d'IEC sont tenues, - des acteurs sont sensibilisés sur les questions de population.	-Nombre de sessions tenues ; -Nombre d'acteurs sensibilisés	2010-2014	DRPSIAP	DNP, les services techniques chargés des questions de population, la sté civile
	AIP 2-1 Large diffusion du contenu de la PNP	vulgariser la diffusion de la PNP et PRAIPP auprès des décideurs et partenaires au développement de la région.	-les documents PNP et PRAIPP sont largement diffusés auprès des décideurs ; - les contenus de la PNP et du PRAIPP sont connus par les décideurs et partenaires techniques et financiers.	- nombre de documents PNP et PRAIPP diffusés, - nombre de séminaires organisés, - nombre de décideurs et partenaires touchés	2010-2014	DRPSIAP –Kidal

THERMES DE RREFERENCE DES PROJETS/AIP DU PRAIPP 2010-2014

SOUS-PROGRAMME EDUCATION

Titre du projet AIP : Plaidoyer auprès des populations, leaders communautaires et religieux en faveur de la scolarisation et particulièrement celle de la fille

I. Contexte et Justification :

Le taux brut de scolarisation en 2008 était de 50,09% pour le premier cycle de l'enseignement fondamental soit 48,11% pour les filles, il faut par des actions concrètes l'amener à 62% en 2014.

Les taux cités plus haut cachent une grande disparité caractérisée par les écarts significatifs entre les écoles des zones urbaines et celles des zones rurales de la région. En vue de relever ces taux et corriger de façon sensible les écarts entre les zones, l'Académie de l'Enseignement, à travers sa « section scolarisation des filles » a entrepris plusieurs actions de sensibilisation parmi lesquelles la réalisation des micro programmes véhiculant des expériences des femmes scolarisées de la région pour servir d'exemple et d'argumentaire en faveur de la scolarisation des filles dans le milieu. Le passage de ces témoignages à la télévision suscite des débats et réflexions forts intéressants : l'un des résultats attendus.

Cependant, force est de constater que les messages qui ont produit ce résultat ne sont pas partagés par l'ensemble de la population de la région : du fait de la faiblesse de la couverture de la région par la télévision nationale. D'où la nécessité de « projections débats » autour desdits microprogrammes dans les zones non couvertes par la télévision.

Ces séances, seront à leur tour filmées et serviront à d'autres débats, avec cette fois, un public averti, lors d'un forum sur la problématique de la scolarisation des filles dans la région.

II. Objectif

Contribuer à augmenter le taux brut de scolarisation de 50,09% en 2008 à 65% en 2014 pour le premier cycle de l'enseignement fondamental et le taux des filles de 48,11% en 2008 à 62% en 2014.

III. Méthodologie

- Organisation d'un forum avec les leaders religieux et communautaires ;
- Organisation de projections suivies de débats en langue Nationale Tamacheq avec les populations de chaque commune autour des messages objets de micro programmes ;
- Filmage desdits projections débats pour la réalisation d'un document audiovisuel en vue d'une exploitation ultérieure.
- Adoption des mesures incitatives (concours, prix aux élèves, communes se distinguant par leur travail et/ou la promotion de la scolarisation des filles en termes de recrutement, maintien et réussite).

IV. Cadre institutionnel

Le projet sera exécuté par la Direction Régionale de l'Académie d'Enseignement en partenariat avec les ONG intervenant dans le domaine.

V. Durée : 5 ans

VI. Budget

Coût Total : 65 millions

Titre du projet AIP : Renforcement des actions de sensibilisation des communautés en faveur de l’alphabétisation des femmes.

I. Contexte et Justification

Dans le domaine de l’éducation non formelle, la situation dans la région n’est pas reluisante. La proportion des analphabètes est élevée. Seulement près de 3% de la population de la région savaient lire un message dans une langue quelconque en 2003. La région ne dispose d’aucun CED.

L’alphabétisation des communautés et celle de la femme en particulier demeurent des préoccupations essentielles des collectivités territoriales de la région de Kidal. La sensibilisation des communautés en faveur de l’alphabétisation des femmes est une réponse à la réticence des parents à s’alphabétiser et à envoyer les filles à l’école.

L’alphabétisation est un facteur déterminant dans l’amélioration du Taux Brut Scolarisation au niveau de la région et particulièrement celui des femmes compte tenu des spécificités régionales.

II. Objectif

Augmenter le taux de réussite de l’alphabétisation fonctionnelle des femmes de 3 % en 2008 à 15 % en 2014.

III. Méthodologie

- Organisation de campagne de sensibilisation
- Création de centres d’alphabétisation

IV. Cadre institutionnel

Académie d’Enseignement, ONG

V. Durée : 5 ans

VI. Budget

Coût : 100 millions

SOUS-PROGRAMME SANTE DE LA REPRODUCTION

Titre du Projet/AIP : Renforcement des équipes mobiles polyvalentes (EMP)

I. Justification

La Direction Régionale de la Santé, se référant au guide de supervision, organise une mission de supervision spécifique dans le cadre de l'accélération de la mise en œuvre des stratégies spécifiques en particulier l'Equipe mobile polyvalente en vue d'améliorer le niveau des indicateurs de couverture et d'utilisation des services qui du reste demeure encore faible au regard des efforts consentis surtout dans le domaine de la vaccination.

Outre, l'audit de la qualité des données de vaccination elle permettra aussi de stimuler la dynamique partenariale en vue d'avoir un soutien plus accru aux actions sanitaires de la part des acteurs et des populations bénéficiaires

II. Objectif

Contribuer à augmenter les:

- taux de fréquentation des services de santé de 55% en 2008 à 80% en 2014 ;
- taux de consultation prénatale de 55,62% en 2008 à 80% en 2014 ;
- taux de prévalence contraceptive de 3% en 2008 à 7% en 2014 ;
- taux d'accouchement assisté de 35% en 2008 à 80% en 2014.

III. Méthodologie

- Séances de travail avec les agents
- Observation des agents dans l'exécution de leurs tâches ;
- Entretien avec les agents dans leurs postes ;
- Consultation de documents de travail des agents ;
- Réunion avec le personnel pour la rétro information immédiate;
- Réunion avec les ASACO et les conseils de gestion pour la rétro information immédiate ;
- Réunion de restitution avec l'équipe cadre du cercle ;
- Elaboration d'un plan de suivi des recommandations ;
- Elaboration et diffusion du rapport de supervision.

IV. Cadre institutionnel

DRS, DRDSES,

V. **Durée** : 5 ans

VI. Budget

Coût : **70 Millions**

Titre du Projet/AIP : Renforcement à l'adhésion des leaders communautaires et religieux aux activités de la santé de la reproduction.

1. Justification

La situation sanitaire de la population du Mali, reflet du niveau actuel de développement socio- économique, reste préoccupante malgré les fluctuations de la part des dépenses de santé dans le budget de l'Etat qui est passée de 5,28% en 1992 à 6,63% en 2001.

La politique sectorielle de santé et de population adoptée en 1991 par le gouvernement du Mali est basée sur la décentralisation du recours aux soins et la participation communautaire.

Son objectif général est l'extension significative de la couverture sanitaire et la facilité d'accès aux médicaments pour toutes les couches de la population.

Les différentes enquêtes démographiques et de santé montrent une situation sanitaire précaire de la région par rapport à la plupart des régions du Mali. Cette situation s'explique d'une part par l'analphabétisme, le nomadisme des populations et d'autre par la faible adhésion des leaders communautaires et religieux de la région.

L'amélioration continue du système socio sanitaire dans la région de Kidal reposera essentiellement sur le renforcement à l'adhésion des leaders communautaires et religieux aux activités de la santé de reproduction.

II. Objectif :

Contribuer à améliorer les indicateurs de la santé de reproduction.

III. Méthodologie :

- Faire de l'IEC pour changement de comportement dans chaque site sur les différentes maladies.
- Information et sensibilisation pour améliorer la fréquentation des structures sanitaires

IV. Cadre institutionnel

DRS, DRDSES, les ONG, les CT

V. Durée : 5 ans

VI. Budget

Cout : 100 millions

SOUS-PROGRAMME SECURITE ALIMENTAIRE

Titre du projet AIP : Développement d'un programme de déstockage du cheptel.

I. Justification :

La région de Kidal dispose de grands effectifs d'animaux par rapport au disponible fourrager.

L'année 2009 a été marquée par une mauvaise pluviométrie, qui a eu pour conséquence :

- un déficit fourrager dans toute la région ;
- Une crise d'eau par tarissement des puits, ayant provoqué des surcharges des points d'eau de replis notamment dans la ville de Kidal ;
- Un fort mouvement des populations à l'intérieur de la région comme à l'extérieure de la région à la recherche des pâturages et de l'eau ;
- Une mortalité importante du cheptel.

La disponibilité de l'aliment bétail essentiellement le tourteau de coton demeure l'éternel problème. L'élevage est l'activité autour de laquelle gravitent tous les autres axes : commerce, artisanat, maraichage. Il est donc important d'en faire l'une des principales vocations dans le cadre d'une économie intégrée et cela passe par sa sécurisation. D'où la nécessité de développer un programme de déstockage des animaux.

II. Objectif

Contribuer à la mise en œuvre d'un programme de sécurisation du cheptel.

III. Méthodologie :

Sensibilisation des éleveurs

IV. Cadre institutionnel

DRPIA, DRSV, CRA

V. Durée : 4 ans

VI. Budget

Coût : 10, 160 millions de F CFA.

SOUS-PROGRAMME MIGRATION ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Titre du Projet AIP : Plaidoyer pour la mise n œuvre du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire.

I. Justification

L'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Développement du Territoire est une disposition de la loi n° 96-050 du 16 Octobre 1996 portant code des Collectivités Territoriales. C'est en application de cette disposition que l'Assemblée Régionale de Kidal a élaboré le Schéma d'Aménagement et de Développement de la Région de Kidal avec l'appui technique et financier du programme d'Appui au Développement des Régions Nord (ADERE – Nord) du Mali.

Dans le contexte de la décentralisation, la région étant l'interface entre le niveau national et le niveau local, l'élaboration du plan d'occupation et les opérations d'aménagement de l'espace constituent les axes essentiels du processus de son développement.

Un tel schéma illustre la responsabilité de tous les acteurs et constitue de ce fait, un cadre de référence et de coordination de toutes les interventions.

Il a pour finalité l'amélioration des conditions d'existence de la population et pour ce faire préconise un certain nombre d'objectifs et d'orientations avec des stratégies appropriées.

Le présent projet vise la mise en œuvre de document.

II. Objectif

Promouvoir la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Développement du Territoire.

III. Méthodologie

- Large diffusion du document,
- Organisation des sessions de plaidoyer.

IV. Cadre institutionnel

DNAT, DNPDP, DNCT, DRPSIAP.

V. Durée : 3 ans

VI. Budget :

Coût : **14 millions de F CFA.**

Titre du Projet AIP : Encadrement des filles migrantes sur les IST et VIH/SIDA et à l'éducation sexuelle.

I. Justification

L'épidémie du VIH / SIDA est devenu un problème majeur de santé publique et de développement à travers le monde et en particulier en Afrique sub – saharienne.

La prévention et la lutte contre la maladie constituent un axe prioritaire du PRODESS II. La prise en charge des cas des IST/ VIH et SIDA constitue une dimension qui requiert une attention particulière des autorités politiques administratives et sanitaires du Mali.

Malgré les efforts fournis les différents acteurs (Etat, partenaires et société civile), les résultats acquis en matière de lutte contre les IST/ VIH et SIDA restent toujours insuffisants.

La région de Kidal qui est une zone de concentration et un carrefour de transit par excellence pour les pays maghrébins n'échappent pas à cet état de fait. L'affluence des personnes sur la région (fonctionnaires, refoulés, rapatriés, immigrants, émigrés etc.) pourrait être donc sources de propagation du VIH/SIDA si certaines dispositions ne sont pas prises.

Dans cette lutte permanente les filles migrantes dont le nombre est important dans la commune Urbaine de Kidal constituent une couche fragile. En vue d'apporter une solution à ce problème, il est impérieux d'organiser des sessions de formation en direction des filles migrantes dans le cadre de la lutte contre les IST/ VIH SIDA, afin de réduire les risques de contamination.

II. Objectif :

Contribuer au renforcement des capacités des participantes en matière de lutte contre les IST/ VIH et SIDA.

III. Méthodologie :

- Exposé/Débats ;
- Questions/Réponses ;
- Brainstorming.

IV. Cadre institutionnel

DRDSES, DRS, Secrétariat Régional du HCLS, les ONG.

V. Durée : 5 ans

VI. Budget :

Cout : 20 Millions

Titre du Projet AIP : Renforcement des actions de consolidation des acquis des programmes de réinsertion.

I. Justification

Dans la région le problème de chômage et de sous-emploi, surtout des jeunes qui sont perceptibles dans les centres urbains (Kidal et Tessalit), est crucial dans le milieu rural. Il s'agit de jeunes non scolarisés, déperdus scolaires et sans qualification professionnelle. Selon l'**EMEP 2001** qui n'a couvert que les deux villes sus- citées, le taux de chômage de la région est de 4,8% (contre 4,9% pour le niveau national) dont 89,1% à cause du manque total de travail contre 58,7% pour le niveau national. Si les programmes de réinsertion socio- économique de l'après rébellion ont constitué un palliatif, beaucoup de ces projets issus de tels programmes sont aujourd'hui fragiles et ont besoin de consolidation.

II. Objectif

Favoriser la réinsertion des jeunes.

III. Méthodologie

- Information sensibilisation des jeunes sur le programme de réinsertion socio-économique des jeunes du Nord au niveau de tous les cercles de la région,
- Séance de plaidoyer auprès des Partenaires Techniques et Financier pour le financement du programme.

IV. Cadre institutionnel

Gouvernorat, DRPSIAP, ADN.

V. Durée : 5 ans

V. Budget

Cout : 11,250 millions de F CFA

SOUS-PROGRAMME GENRE POPULATION ET DEVELOPPEMENT

Titre du projet/AIP : Intégration des questions relatives à la promotion du statut et de l'équité du genre dans les programmes et plan de développement.

I. Justification

La contribution au renforcement de l'équité du genre, des droits de la femme, de l'enfant et des jeunes ainsi que de la promotion des personnes âgées et leur accès certains services figurent parmi les défis majeurs de notre développement.

En effet, malgré leur majorité démographique, leur participation à la gestion des affaires publiques au même titre que l'homme n'est pas encore une réalité et cela se justifie par leur sous représentation dans les instances de décision. Cet faible de représentation et de l'implication des femmes, des jeunes et des enfants dans les instances de décision, ainsi que l'inégale répartition des ressources et des responsabilités, des avantages, des droits et du pouvoir interpelle à la fois le gouvernement, les partis politiques, les élus, la société civile ainsi que les partenaires au développement et figure parmi les préoccupations formulées par le comité des Nations Unies pour l'élimination et la discrimination à l'égard des femmes, tant il est reconnu que le renforcement de l'équité du genre reste un indicateur de bonne gouvernance.

Des réels efforts ont été engagés par différents acteurs pour améliorer la participation des femmes, des jeunes au sein des organes de décision et de gestion des communautés.

En dépit des multiples actions de sensibilisation et d'information entreprises par le gouvernement et ses partenaires, la problématique du genre y persiste dans la région de Kidal.

Face à ce constat amer dont sont victimes ces groupes cibles dans la région de Kidal, une stratégie d'intervention axée sur l'information et la sensibilisation en vue de renforcer l'équité du genre, des droits de la femme, de l'enfant et des jeunes plus que nécessaire.

II. Objectif :

Promouvoir les droits de la femme, de l'enfant et des jeunes.

III. Méthodologie

- Organisation de sessions de formation ;
- Mener des campagnes d'information et de sensibilisation;
- Causeries débats

IV. Cadre institutionnel

DRPFEEF, la CAFO, le parlement des Jeunes, la Coordination Régionale des jeunes

V. Durée : 4 ans

VI. Budget

Coût : 41,665 Millions de F CFA

SOUS-PROGRAMME GESTION ET CORDINATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE POPULATION

Titre du Projet AIP : Renforcement des capacités pour la planification et la gestion des programmes de population

I. Justification

L'une des faiblesses relevées dans l'évaluation de la mise en œuvre du PRPIP 2004-2008 est la faible intégration des questions de population dans les plans et programmes des Collectivités Territoriales.

L'intégration de la variable démographique dans les programmes apparaît comme un processus visant à harmoniser les tendances démographiques et économiques en vue de maîtriser les besoins en investissements et d'améliorer le bien être des populations. Depuis des années des efforts ont été faits par la Direction Nationale de la Population dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs en charges des questions de population en vue d'une prise en compte de la variable démographique dans le développement régional et local. Malgré ces efforts des contraintes liées la faiblesse de l'expertise en la matière persistent encore.

Aussi la multiplicité des intervenants en matière de coordination, de suivi-évaluation des actions de développement notamment ceux de population ne favorise pas une meilleure lisibilité des efforts déployés. Cette situation a conduit les plus hautes autorités à mettre en place un seul cadre d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CROCSAD) dont les commissions de travail ne fonctionnent pas à hauteur de souhait. Le présent projet envisage le renforcement des capacités en intégration au niveau régional et local à travers des formations et l'amélioration de la coordination et le suivi-évaluation.

II. Objectif

Renforcer les capacités des structures de planification et de gestion de la politique et des programmes de population.

III. Méthodologie

- Formation des membres du comité de rédaction du PRAIPP en intégration des variables démographiques et en suivi-évaluation des projets et programmes de population
- Elaboration des modules de formation ;
- Prise en charge du fonctionnement des activités de coordination

IV. Cadre Institutionnel

DNP, DRPSIAP

V. Durée : 5ans

VI. Budget

Coût : 40,322 MILLIONS

SOUS PROGRAMME PLAIDOYER ET MOBILISATION SOCIALE EN MATIERE DE POPULATION ET DEVELOPPEMENT

Titre du Projet AIP 8.1 : Renforcement de l'IEC/CCC sur les questions de populations

I. Justification

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités d'IEC, des campagnes de sensibilisation de masses populaires doivent orienter les choix politiques dans le sens d'une prise de conscience accrue des problèmes majeurs de Population et Développement dans la région.

Bien que des progrès aient été enregistrés, certains domaines telles que la fécondité, la santé génésique, la promotion de l'équité du genre, se heurtent encore à des contraintes dues aux pesanteurs socioculturelles.

En outre, il a été constaté la faible implication des collectivités locales dans le financement des programmes de population. Pour remédier à ces contraintes, le programme inscrit ses actions dans le cadre de la stratégie nationale de communication en matière de population.

II. Objectif

Promouvoir la mobilisation sociale autour des la Politique Nationale de Population (PNP) et du Programme Régional d'actions et d'Investissements Prioritaires en matière de Population (PRAIPP) dans la Région de Kidal

III. Méthodologie

- organisation de caravanes ;
- diffusion de messages ;
- organisation de sessions d'IEC

IV. Cadre institutionnel

DNP, DRPSIAP, Société civile

V. **Durée** : 4 ans

VI. **Budget**

Coût : 50 Millions

Titre du Projet AIP

Large diffusion des documents de la PNP et des PRAIPP

I. Justification

Les indicateurs de population ont peu évolué malgré les efforts consentis en matière de plaidoyers. L'évaluation de la mise en œuvre du PRPIPP 2004-008 de la région de Kidal a permis de constater une faiblesse dans la mobilisation sociale autour de ce dernier ce qui dénote l'insuffisance du financement des activités prévues. Pour impulser l'adhésion des décideurs politiques, des communautés et des différentes couches sociales, il conviendra de mener une campagne de plaidoyer à grande échelle, s'inscrivant dans la durée.

II. Objectif

Promouvoir l'engagement des décideurs et des partenaires au développement en faveur des objectifs de la PNP et du PRAIPP.

III. Méthodologie

- Organisation de sessions de plaidoyer
- Dissémination des documents de la PNP et du PRAIPP

IV. Cadre institutionnel

DNP, DRPSIAP, société civile

V. Durée : 5 ans

VI. Budget

Coût : 15 Millions de F CFA.